



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des relations avec les citoyens**

**Le vendredi 6 novembre 2020 — Vol. 45 N° 67**

Interpellation : Déclin de l'offre, depuis octobre 2018,  
de nos services de garde éducatifs à l'enfance  
sous la mauvaise gouverne caquiste

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2020**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission des relations avec les citoyens**

**Le vendredi 6 novembre 2020 — Vol. 45 N° 67**

**Table des matières**

Exposé du sujet M. Marc Tanguay	1
Réponse du ministre M. Mathieu Lacombe	3
Argumentation	5
Conclusions	18
M. Mathieu Lacombe	18
M. Marc Tanguay	20

**Autres intervenants**

Mme Lucie Lecours, présidente

Mme Stéphanie Lachance  
Mme Christine Labrie  
Mme Joëlle Boutin  
Mme Isabelle Lecours  
Mme Véronique Hivon



Le vendredi 6 novembre 2020 — Vol. 45 N° 67

**Interpellation : Déclin de l'offre, depuis octobre 2018,  
de nos services de garde éducatifs à l'enfance  
sous la mauvaise gouverne caquiste**

*(Neuf heures cinquante-neuf minutes)*

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie aujourd'hui afin de procéder à l'interpellation du député de LaFontaine au ministre de la Famille sur le sujet suivant : Déclin de l'offre, depuis 2018, de nos services de garde éducatifs à l'enfance sous la mauvaise gouverne caquiste.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

• *(10 heures)* •

**La Secrétaire :** Oui, Mme la Présidente. Mme Blais (Abitibi-Ouest) est remplacée par Mme Boutin (Jean-Talon); Mme Samson (Iberville), par Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac); M. Barrette (La Pinière), par M. Tanguay (LaFontaine); Mme Dorion (Taschereau), par Mme Labrie (Sherbrooke); Mme Perry Mélançon (Gaspé), par Mme Hivon (Joliette).

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième série d'interventions, alors que le troisième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions.

Nous allons donc débiter. M. le député de LaFontaine, vous avez donc la parole pour 10 minutes.

**Exposé du sujet**

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. D'abord, vous saluer, saluer la secrétaire de la commission, saluer le ministre, les collègues également de la banquette ministérielle, celles et ceux qui accompagnent également le ministre, saluer ma collègue de Sherbrooke, du deuxième groupe d'opposition.

Ce matin, nous étions et nous sommes heureux, Mme la Présidente, d'avoir l'occasion de discuter du dossier de famille, ce matin, parce qu'évidemment, oui, il y a la pandémie, il y a l'éléphant dans la pièce, la pandémie, la façon dont on gère, oui, le système de santé, nos écoles, les CHSLD, et ainsi de suite, mais il y a le service de garde au Québec, les services de garde, qui regroupent, en quatre grands secteurs, les CPE en milieu familial, places en garderie privée subventionnée et aussi, il faut le mentionner, les places en garderie privée non subventionnée. Ça, c'est aujourd'hui, à peu près, Mme la Présidente, un peu plus de 306 000 places en garderie. Je pense que c'est important et heureux que l'interpellation, donc, porte sur ce sujet important aujourd'hui.

Vous l'avez mentionné, vous l'avez souligné, le titre que nous avons, de l'opposition officielle, parce que c'est notre choix que d'inscrire la famille, ce matin, dans l'interpellation, la dernière, je crois, que nous avons : le déclin de l'offre, depuis 2018, de nos services de garde éducatifs à l'enfance sous la mauvaise gouverne caquiste. Et ça, Mme la Présidente, je pense que, si le ton est bon, on peut dire tout, on peut passer tout message. Quand le ton est bon et quand on s'accroche aux faits, il est important de débiter et d'être capable de le dire.

Et j'espère qu'au courant du débat... parce qu'on avait eu un exercice le 20 août dernier, lors des crédits. On avait posé certaines questions au ministre et on voit qu'en matière de famille les chiffres sont souvent évolutifs, les chiffres sont trop souvent parcellaires. Vous ne pouvez pas, Mme la Présidente, améliorer ce que vous ne mesurez pas, et on constate qu'en famille, première des choses, le bilan, il est famélique. Mais on constate également que les données sont, semble-t-il, sous la gouverne du ministre, excessivement difficiles à obtenir.

Premier élément, août 2018, campagne électorale, le premier ministre, chef de la Coalition avenir Québec à l'époque, avait fait une promesse de créer 50 000 places en garderie, ce qui aurait pour effet de faire disparaître, à toutes fins pratiques, la liste d'attente. À l'époque, la liste d'attente était au-dessus de 40 000. On disait, en début de mandat de la CAQ, 42 000, la liste d'attente. Bien, août 2018, promesse électorale de la CAQ a été de dire : On va créer 50 000 places en garderie au cours du mandat et on va, à toutes fins pratiques, éliminer toute liste d'attente pour les parents qui ont inscrit leur enfant sur la liste.

Ça, cette promesse électorale là, Mme la Présidente, a été reconfirmée par le ministre de la Famille lors de son point de presse du 20 février 2019. 20 février 2019, ça fait près de deux ans. 20 février 2019, cette conférence de presse là était la veille, on m'indique, d'une interpellation qui avait été inscrite par ma collègue prédécesseure porte-parole de l'opposition officielle en matière de la famille. Le ministre était sorti publiquement, la veille ou les heures précédant cette interpellation-là, pour faire des annonces pour, évidemment, se protéger contre l'interpellation qui s'en venait.

Alors, 20 février 2019, conférence de presse. J'y référerai, Mme la Présidente, régulièrement, parce que, là, le ministre, de un, a confirmé que l'engagement électorale de la CAQ, c'était de créer 50 000 nouvelles places. On,

essentiellement, et je cite le ministre ici, on a... et il parlait de ses prédécesseurs à la Famille. Alors, je cite le ministre de la Famille : «On a fait de belles annonces à ce moment-là. On a émis des communiqués de presse et on a fait nos choux gras en disant [qu'on] investissait dans la petite enfance. Mais la réalité, c'est que ces places-là dorment toujours. Elles ne sont pas accessibles.» Fin de la citation.

Le ministre, il venait de dire, Mme la Présidente : Avant moi, le déluge. Mes prédécesseurs n'ont pas été bons. Moi, je vais être bon, moi, je vais être meilleur, et a réaffirmé, reconfirmé la promesse électorale de 50 000 nouvelles places qu'ils allaient créer au cours du mandat.

Le ministre, à ce moment-là, a avancé plusieurs chiffres, et on va prendre le temps, durant l'interpellation, d'y aller chiffre par chiffre. Puis j'invite le ministre, là, s'il a des chiffres encore plus à jour, bien, qu'il nous les donne, parce qu'il y a des chiffres... Mme la Présidente, nonobstant un engagement du 20 août dernier, lors des crédits, le chiffre sur la promesse de 2 500 places qu'il s'était engagé à nous remettre, bien, il a fallu... Ce n'est pas l'engagement, il n'a pas donné suite à son engagement à la commission. Il a fallu avoir une demande d'accès à l'information pour avoir le chiffre.

Je vais vous le dire tout de suite, les 2 500 places qu'il avait promises en février 2019, dans le budget 2019-2020, des 2 500 places, Mme la Présidente, il y en a 460 qui, à l'heure actuelle, ont été réalisées. 460 de réalisées, c'est 18 % de l'objectif atteint, et nous sommes à trois mois de l'échéance que lui-même, il avait fixée. Et je le cite encore, 20 février 2019, je le cite, le ministre : «...on a l'intention de concrétiser sur le terrain 13 500 places au cours des deux prochaines années.» Fin de la citation. Vous allez dire : 13 500 places? M. le député, vous venez de parler de 2 500 places. Oui, parce qu'il ne promettait pas uniquement de réaliser 2 500 places dans les deux ans, février 2019. Février 2021, c'est dans trois mois. Il y avait un premier 2 500 places, il en a fait, en date du 31 août, 460. C'est 18 %. Il reste trois mois, il n'atteindra pas l'objectif. Mais il parlait, à ce moment-là, d'un 13 500 places. Du 13 500, enlevez 2 500, il y avait un autre 11 000 places que le ministre s'était aussi engagé à réaliser dans les deux ans qui suivaient février 2019. C'est dans trois mois. Ces 11 000 places là, c'étaient des places qui avaient déjà été prévues, budgétées, 2011-2013, puis il était particulièrement peu élogieux par rapport, justement, à ses prédécesseurs.

Et je vous ramène à la citation que je vous ai faite en disant : Ils ont fait des annonces, ils ont dormi là-dessus, puis, à la fin de la journée, les places n'étaient pas accessibles. Il a dit : Moi, je vais régler ça, moi, je suis meilleur que les autres. Ce 11 000 places là, qui était anciennement annoncé et budgété, qui n'était pas réalisé, il dit : Encore une fois, on a l'intention de concrétiser, sur le terrain, 13 500 places au cours des deux prochaines années. Bien, de ce 11 000 place là, qui complète le 13 500, Mme la Présidente, il y en a 671. 671 sur 11 000, c'est 6 % d'un objectif d'atteint. 94 % de l'objectif n'est pas atteint. Ça, c'est les chiffres en date du 31 mars 2020. Je le mets au défi de me donner d'autres chiffres, là. Je le mets au défi de me dire : A partir du 31 mars 2020, M. le député de LaFontaine, ce n'est pas 671, on a fait un grand bond qui nous rapproche réellement près de la zone de 11 000. Je le mets au défi de me donner ce chiffre-là. Les chiffres que j'ai, c'est au 31 mars 2020. Mais ça, c'est 6 % d'un objectif d'atteint, 94 % non atteint, puis il lui reste trois mois pour livrer ça.

Tout ça, Mme la Présidente, c'est important de le mentionner, et je vais citer encore une fois le ministre lors de son point de presse, parce qu'il disait, à ce moment-là... parce que, là, il va vous dire : Bien, vous savez, il y a des considérants puis il faut vérifier les obstacles et tout ça. Marco Bélair-Cirino, lui, pose la question suivante, et je le cite, 20 février 2019, par rapport aux 11 000 places : «C'est quoi, les obstacles? On parle de 11 000 places qui ne sont toujours pas réalisées, certaines qui ont été octroyées en 2011. C'est quoi, les principaux obstacles?» Réponse du ministre : «Bien, il n'y en a pas tant que ça. [...]Les précédents gouvernements — plus loin, il dit — les précédents gouvernements les ont annoncées. La moindre des choses, c'est qu'elles atterrissent sur le terrain puis qu'elles soient offertes aux tout-petits.» Fin de la citation du ministre.

Alors, lui-même confirmait non seulement, Mme la Présidente, qu'avant lui le déluge, les ministres de la Famille n'étaient pas bons, que lui, il confirmait qu'il allait créer 50 000 places, 50 000 places sur le mandat de quatre ans puis qu'il allait éliminer, à toutes fins pratiques, la liste d'attente de 42 000 places. Si vous en créez 50 000 puis il y a une liste d'attente de 42 000, hourra, vous avez 8 000 places de disponibles qui ne sont pas comblées, mais ce n'est pas du ça. Le réseau, Mme la Présidente, recule. Parce qu'à des taux comme ça, là, lorsqu'il annonce au budget 2019-2020, lorsqu'il annonce 2 500 places puis qu'il dit : Je vais le réaliser sur terrain dans les deux ans, puis qu'on se rend compte que ça, c'est rendu à 82 % non réalisé en trois mois, vous prenez un recul. S'il les annonce, Mme la Présidente, c'était pour combler un besoin. Et ce n'est même pas pour combler un besoin en entier parce que la liste de 42 000, Mme la Présidente, est passée de 42 000 sous sa gouverne à plus de 46 000, la liste d'attente. Alors, on est loin du 50 000 qui allait annihiler la liste d'attente. On est en train de creuser encore plus profond notre trou de manque de places de garderie au Québec sous la mauvaise gouverne de la CAQ.

Alors, une fois qu'on a dit ça, on a résumé l'objectif de l'interpellation, chiffres à l'appui. Puis je lance le défi au ministre de venir contredire n'importe quel chiffre, puis il ne pourra pas le faire, Mme la Présidente, parce c'est ces chiffres à lui qu'on lui a demandés, des chiffres qu'on a demandés, entre autres, sur engagement. Puis je reviens là-dessus parce que, lors des crédits du 20 août dernier, c'était 33 sur 2 500 qui étaient réalisés. Il a dit : Non, non, non, vous n'avez pas le bon chiffre, vous n'avez pas le bon chiffre. Et, à ce moment-là, il nous avait dit : Ce n'est pas 33, en date du 20 août, c'est 426. Bien, on a dit : Bien, donnez-nous l'engagement de nous donner les vrais chiffres. On ne les a jamais eus. On a fait une demande d'accès à l'information puis on les a forcés à nous dire qu'au 31 août de cette année, 31 août de cette année, c'était 460 sur 2 500. Honnêtement, on aura l'occasion de l'étayer, mais on recule sous la CAQ.

• (10 h 10) •

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci, M. le député. Votre droit de réplique en cette ouverture d'interpellation pour 10 minutes, M. le ministre.

**Réponse du ministre****M. Mathieu Lacombe**

**M. Lacombe :** Super, merci beaucoup, Mme la Présidente. Ça me fait plaisir de vous voir ce matin. Bonjour aux collègues aussi de l'autre côté. La journée commence bien, Mme la Présidente. Je suis content d'entendre le député de LaFontaine nous dire que, quand le ton est bon, on peut tout se dire, et je ne peux être plus d'accord avec lui. Donc, je suis content qu'on parte les discussions sur cette base-là ce matin.

Le député de LaFontaine me lance un défi. Écoutez, on n'est pas dans une compétition de cours d'école, mais ça me fera plaisir tout de même de répondre à ses questions de façon factuelle sur les places qui ont réellement été concrétisées. Donc, je peux y aller peut-être avec des éléments un peu plus formels, avec des éléments un peu plus numérotés, là, si vous voulez, ou chiffrés plutôt, et ensuite je pourrai peut-être donner un peu de contexte.

Si vous voyez, en date du 20 février 2019, selon les différents appels de projets... donc, j'invite peut-être le député de LaFontaine à prendre ces chiffres-là en note qui sont les plus à jour. En date du 20 février 2019, les places qui ont été mises sous permis selon les différents appels de projets : pour les appels de projets 2011 et 2013, on a mis 1 185 places de cet appel de projets là sous permis; l'appel de projets 2018, on a mis 86 places de cet appel de projets là sous permis; et l'appel de projets 2019, on a mis 463 places sous permis qui étaient... qui originaient de cet appel de projets 2019, pour un total de 1 734 places. Donc, on est loin du chiffre qu'avance le député de LaFontaine, mais voici le chiffre le plus à jour.

Ensuite, je veux quand même faire une parenthèse. Lorsqu'on se fait reprocher de ne pas lui avoir transmis les documents... On a beaucoup de respect pour les institutions, il y a des procédures à suivre. Bon, habituellement, il y a une demande qui émane de la commission, ensuite, le ministère fournit les documents, c'est transmis. Donc, nous, on est bien disposés à fournir les documents lorsqu'on aura les demandes qui seront faites effectivement en bonne et due forme. Mais sinon, de façon orale, comme je le fais actuellement, ça me fait toujours plaisir de pouvoir répondre aux questions du député de LaFontaine.

Moi, ce que je retiens, Mme la Présidente, de ce que le député de LaFontaine vient de nous dire ce matin, c'est qu'il trouve que les gestionnaires sur le terrain sont paresseux. C'est ce que le député de LaFontaine nous dit.

**M. Tanguay :** ...non. Pouvez-vous m'entendre, Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Juste ne pas utiliser le mot «paresseux», s'il vous plaît. On continue.

**M. Tanguay :** ...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Je viens de demander d'utiliser des termes appropriés. Allez-y. Allez-y, M. le député.

**M. Tanguay :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je demande au ministre de retirer ce qu'il vient de dire. Les gens qui nous ont écoutés à la maison ont pu constater que je n'ai jamais traité personne, encore moins les gens sur le terrain, de paresseux. Je ne veux pas qu'il me fasse dire... Je veux que ce soit rayé du transcrit, je n'ai jamais dit ça, et qu'il retire ses paroles.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** M. le ministre, je vais vous demander de retirer vos paroles.

**M. Lacombe :** Je vais retirer mes paroles. Effectivement, le député de LaFontaine n'a pas dit mot pour mot que les gestionnaires sont paresseux, mais ce qu'il vient de nous dire, on va le décortiquer, c'est que les places sur le terrain ne se développent pas assez vite. Pas d'appel au règlement? Parfait. Donc, on est d'accord là-dessus.

Par la suite, peut-être que le député de LaFontaine ne comprend pas encore comment le réseau se développe, mais ce n'est pas le ministère de la Famille qui opère les CPE ou les garderies sur le terrain. Ce sont les gestionnaires, les gestionnaires qui développent en même temps les nouvelles installations quand on leur octroie des places.

Évidemment, il y a quelque chose qu'on n'avait pas prévu, Mme la Présidente, ça s'appelle la pandémie. Ça fait sept mois que les gestionnaires sur le terrain, ce qu'ils font, c'est de leur mieux pour être capables de faire en sorte que les tout-petits qui viennent dans leurs installations soient en sécurité. Donc, je pense que, quand on regarde ça, logiquement, humainement, on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils livrent la marchandise aussi rapidement que s'il n'y avait pas eu de pandémie du tout.

Donc, nous, au ministère de la Famille, on contrôle ce qu'on peut contrôler. Donc, on contrôle le financement, ça, c'est une chose. On contrôle aussi le cadre dans lequel on demande aux CPE de se développer, aux garderies de se développer, de développer leurs nouvelles installations. Ça, c'est une chose. Et quand on se fixe des objectifs, on se les fixe avec l'environnement qu'on a au moment où on se les fait. Donc, quand on s'est fixé ces objectifs-là, qui étaient ambitieux, qui étaient raisonnables, par ailleurs, on se les est fixés parce que le contexte était normal. La pandémie est arrivée par la suite.

Est-ce qu'on pense vraiment, est-ce que le député de LaFontaine pense vraiment que, sur le terrain, les gestionnaires, en ce moment, ont autant de temps qu'avant pour développer? La réponse, c'est non. Et moi, je pense

que le message le plus clair que je veux leur lancer, c'est que vous n'êtes pas paresseux, vous êtes travaillants, vous êtes travaillantes. Moi, je sais que vous faites de votre mieux à chaque jour, et ce n'est pas vrai que moi, comme ministre de la Famille, je vais aller leur taper sur les doigts, en disant : On va vous retirer vos places parce que vous êtes en retard de quelques mois dans le développement. On va les laisser se concentrer sur la crise, on va leur donner les moyens, comme avec l'annonce qu'on a faite ce matin de 50 millions de dollars, pour les aider à passer à travers la crise et on va faire notre possible pour que le réseau continue de se développer aussi. Mais évidemment, la priorité, ça va demeurer la santé et la sécurité.

Donc, moi, je suis quand même heureux de voir que malgré la pandémie, il y a beaucoup de places qui ont été concrétisées dans la dernière année. Est-ce que c'est aussi ambitieux que ce qu'on s'était fixé? Non. Est-ce que je vais leur lancer la pierre? Est-ce que je vais aller leur taper sur les doigts? Non. Si le député de LaFontaine trouve que ça ne va pas assez vite, j'invite les gestionnaires sur le terrain à en prendre note. C'est la critique qu'il fait de leur travail, parce que c'est eux qui développent les nouvelles installations. Moi, je ne ferai pas ça de mon côté, Mme la Présidente.

Donc, on va continuer de les épauler, et moi, je reviens avec une chose. Je vais revenir avec ça autant et aussi longtemps que le député de LaFontaine va arriver avec toutes ses statistiques, parce que, vous savez, là, des statistiques, j'en ai un cartable rempli ici, là. Je pourrais vous lancer au visage des chiffres pour essayer de vous aveugler. Je pourrais essayer de mélanger toutes ces données-là pour que les gens qui nous écoutent n'y comprennent rien. Moi, je pense que personne n'est capable de se retrouver dans tout ce que le député de LaFontaine a avancé au cours des dernières minutes. Mais il y a une chose qui est certaine, c'est que nous, ce qu'on est en train de faire, là, c'est réparer le dégât libéral qui nous a été laissé et on n'a pas assez de nos deux mains pour y arriver.

Il n'y a personne au Québec, là, il n'y a personne au Québec, si vous en connaissez, présentez-les-moi, mais qui pense que le Parti libéral, ça a été le champion du développement des services de garde éducatifs au Québec, en termes d'accessibilité ou encore en termes de qualité. Il n'y a personne qui pense ça, là. Donc, nous, on est en train de réparer les pots cassés, on fait de notre mieux, mais, comme je vous dis, on n'a pas assez de nos deux mains. Et ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il faut la relancer, la machine. Quand on est arrivés, là, il n'y en avait pas de projet qui était dans le pipeline, qui était prêt à être annoncé. Il a fallu partir de zéro pour tous ces projets-là, notamment en annonçant des nouvelles places, mais aussi en débloquant les fameuses 11 000 nouvelles... les 11 000 anciennes places qui avaient été annoncées, mais qui n'avaient jamais été concrétisées.

Puis le député de LaFontaine me citait tantôt, en disant : Il y avait de beaux communiqués de presse qui étaient faits, de belles photos qui étaient prises. Effectivement, c'est le cas. J'ai un article ici, là, qui date de 2016. C'est le député de Huntingdon de l'époque qui annonçait un CPE. Regardez-moi ça, les belles photos avec des enfants, des pelles. On lance un CPE. Ça n'a jamais été construit parce que le chèque n'a jamais suivi, parce que, pour les libéraux, la petite enfance puis l'éducation, ça coûte trop cher.

Donc, nous, ce qu'on a fait quand on est arrivés, c'est qu'on a signé des chèques. On a envoyé des chèques aux centres de la petite enfance puis aux garderies qui avaient des projets pour leur dire : Vos projets, ils peuvent aller de l'avant. Puis il y en a, parce qu'on a pris le téléphone, là, on a appelé chacun des promoteurs, je vais vous le répéter encore une fois, il y en a qui nous ont dit : De quoi vous nous parlez? On ne se rappelait même pas qu'on avait des places. La direction générale a changé, le conseil d'administration a changé. On ne s'en rappelait même pas.

• (10 h 20) •

Les libéraux aiment nous faire croire que ce sont les champions de la gestion. Ils laissaient dormir ces places-là sans même prendre le téléphone pour voir si les gestionnaires voulaient les développer. Ils ne s'en rappelaient même pas qu'ils avaient des places. Donc, évidemment, dans ces cas-là, nous, on les a reprises, les places, et on les a remises au jeu. On a refait un appel de projets pour les donner à des développeurs qui voulaient vraiment les offrir à des tout-petits, puis on a fait ça dans les derniers mois.

Le chiffre qui parle le plus, et c'est celui que je voulais vous donner tantôt, et je me suis égaré parce qu'il y a tellement de choses à dire, mais la donnée qui parle le plus, c'est les projets que nous, on met de l'avant et qu'on finance pour qu'ils puissent réellement se concrétiser. Donc, liste des projets financés par le programme des infrastructures par exercice financier.

Donc, on se rappelle les années où le Parti libéral a été au pouvoir. Je sais que, dans l'entourage du député de LaFontaine, il y a des gens qui étaient, à l'époque aussi, au cabinet du ministre de la Famille, donc qui connaissent bien ces chiffres-là.

2014-2015, 30 projets financés pour un total de 30 millions. 2015-2016, 19 projets seulement financés, pour un total de 9 millions. 2016-2017, 19 projets, pour un total de 7,5 millions. 2017-2018, 19 projets, encore une fois, sur l'ensemble du territoire québécois, pour 7,8 millions. 2018-2019, 18 projets seulement, pour 5,6 millions. 2019-2020, 53 projets, Mme la Présidente, 53. Il y a un bond assez important. Ça, c'est notre bilan à nous, près de 31 millions de dollars. 2020-2021, on est rendus à 46. L'année financière, évidemment, n'est pas du tout terminée. Il reste encore plusieurs mois. On est en bonne voie de dépasser ça et on est déjà à plus d'argent que l'année dernière, avec 32,5 millions. Donc, ça, c'est notre bilan à nous.

Quand le député de LaFontaine se plaît à rappeler qu'il manque de places au Québec, c'est le bilan libéral, et honnêtement, moi, je suis tanné d'en parler. J'aimerais ça qu'on parle de notre bilan à nous, et notre bilan à nous, c'est qu'on développe, vous le voyez. Et ces projets-là, ça va se mettre à ouvrir, mais il fallait d'abord et avant tout les concrétiser en leur offrant du financement, et c'est ce qu'on fait. Et on va continuer d'épauler les gestionnaires sur le terrain pour qu'ils puissent développer les projets le plus rapidement possible.

### Argumentation

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Nous débutons donc la période d'échange. Alors, je vous rappelle que c'est une période d'échange. Vous bénéficiez, M. le député de LaFontaine, de cinq minutes.

**M. Tanguay :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Le ministre ne veut pas nous donner ses chiffres. Le ministre vient d'avouer qu'il a des cartables pleins de chiffres, mais qu'il ne veut pas se lancer dans les chiffres. Puis je le comprends parce que les chiffres démontreraient, Mme la Présidente, par a plus b que le système recule, que le réseau des garderies recule sous sa mauvaise gouverne à lui, le ministre de la Famille, puis du premier ministre de la Coalition avenir Québec.

Le ministre dit : Je pourrais vous aveugler avec des chiffres. Mme la Présidente, il ne nous aveuglera pas avec des chiffres. Il pourrait peut-être prétendre nous éclairer avec des chiffres. Puis là il vient de nous balancer un autre chiffre, puis j'ouvre une parenthèse. Moi, du domaine où je viens, quand on prend un engagement, on le respecte. Il n'y a pas besoin de se faire dire comment marcher par qui que ce soit. Quand le 20 août 2020, en commission parlementaire, on lui dit sur le 2 000... Puis il dit : Ah!... puis un peu condescendant, il dit : Les gens à la maison ne peuvent pas comprendre les chiffres que je dis, que j'avance, moi. Je pense que les gens, là, ils comprennent, puis je pense que je suis assez intelligible, Mme la Présidente, pour que les gens comprennent.

Le ministre... les gens à la maison, là, qui nous écoutent, là, le ministre a promis, il y a deux ans, 2 500 places. Il en a livré 460. Les gens comprennent ça à la maison. Il n'a pas réalisé 80 % et plus de son objectif. Les gens comprennent ça. Quand, lors des crédits, sur le 2 500, on avait posé la question : Il y en a combien de réalisés? Ah! bien, en date du 31 mars 2020, il y en a 33 qui étaient réalisés. Aux crédits, on prend ces chiffres-là, le 20 août 2020 dernier, on dit : Il y en a juste 33. Il dit : Non, non, non, ce n'est pas 33. Puis là, il nous avait balancé, Mme la Présidente, un autre chiffre de 426.

Alors, j'ai dit là, là, j'ai dit : Pouvez-vous avoir le vrai chiffre? En date d'aujourd'hui, c'est 426? Pouvez-vous vous engager à nous donner les vrais chiffres? Il avait dit oui. Là, il vient de nous dire : Bien, moi, j'attendais que la commission nous dise... On a fait une demande d'accès à l'information, puis on avait fait un suivi avec la commission, puis il avait dit... Non, je n'ai pas eu la réponse du ministre.

Alors, quand le ministre dit : De un, c'est trop compliqué pour les personnes à la maison que moi, je me fasse comprendre quand je leur dis ça, Mme la Présidente, entre moi, les gens à la maison puis le ministre, je pense que c'est ce dernier qui a de la misère avec les chiffres. Puis quand il dit que, lui-même, c'est son étalon de mesure parce qu'il ne comprend pas ce chiffre-là, Mme la Présidente, on a un sapré problème, au Québec, dans notre service de garderies sous le ministre de la CAQ. Quand lui, il dit : C'est trop compliqué à comprendre, que sa promesse de 2 500... il est rendu à 460 places, puis que ça, ça représente 82 % de pas réalisé, Mme la Présidente, tout le monde à la maison a compris ça. Le ministre vient de nous dire : Moi, des chiffres, j'en ai plein, mais je ne les donne pas. Il vient de nous dire qu'il ne nous donne pas les chiffres parce que ce serait trop compliqué pour le député de LaFontaine, puis le député de LaFontaine ne serait pas capable de se faire comprendre par les gens à la maison. Ça, Mme la Présidente, je pense que c'est indigne.

Et je pense qu'au privé, là, il serait congédié, Mme la Présidente, parce qu'il est là pour répondre. Il est là pour répondre, Mme la Présidente, de son administration. Il est là pour répondre de son administration. Quand il vient dire, et je le cite... quand il vient dire que je suis en train de taper sur la tête de tout le monde en Famille puis que je suis en train de dire que tout le monde en Famille, les gens dans le réseau, ils sont paresseux parce que... Ce n'est pas ça que je dis. C'est à lui de répondre, Mme la Présidente.

Et quand il dit... puis là on a peut-être la réponse pourquoi ça recule, sous la CAQ, dans le service de garde. Il est en train de dire : Bien, moi — c'est un aveu de faiblesse total — moi, je ne peux pas rien faire. Tout reproche que vous pourriez verbaliser, député de LaFontaine — c'est le ministre, là, qui parle — bien, tout reproche, ce n'est pas à moi que ça va aller, ça va aller dans le réseau, ça va aller aux autres, puis vous ne devriez pas faire ça, ce n'est pas beau. La responsabilité ministérielle... C'est toujours bien son ministère, Mme la Présidente, qui accorde les places, qui fait la planification. C'est toujours bien son ministère, Mme la Présidente, qui dit qu'à Montréal puis Laval, là, mes cartes démontrent qu'il manque zéro place. Bien, qu'il vienne donc dans nos comtés. Qu'il vienne donc dans le comté de ma collègue, entre autres, à Bourassa-Sauvé, dans le comté de LaFontaine. On en a, des cas, il y a un manque de places à Montréal et Laval. C'est toujours bien son ministère qui fait cette mauvaise planification là sous sa gouverne, qui dit que, et lui reprend ces cartes-là, à Laval et à Montréal, très chers concitoyens et concitoyennes, arrêtez de vous plaindre, il manque zéro place.

Le ministre a les chiffres qui lui permettent de dire ça, mais il ne vous les donnera pas, il ne me les donnera pas, c'est trop compliqué pour nous autres, pour comprendre. Ça, Mme la Présidente, je trouve que c'est insultant et je trouve qu'il se décharge de sa responsabilité ministérielle. Il vient de nous le dire par a plus b qu'il ne veut pas donner les chiffres, que ce n'est pas sa responsabilité. C'est un constat d'échec, et encore une fois, dans le privé, il serait congédié.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci, M. le député. M. le ministre, votre réplique pour cinq minutes.

**M. Lacombe :** Mme la Présidente, je suis sans mot. Je vous le dis, honnêtement, je suis... à chaque fois, là, j'ai l'impression, là, d'assister à une mauvaise pièce de théâtre. Quand la députée de Joliette prend la parole, là, je ne suis pas toujours d'accord avec elle, mais je sais qu'elle le fait parce qu'elle croit au service de garde éducatif. Quand la

députée de Sherbrooke prend la parole, je ne suis pas toujours d'accord avec elle, puis on a tous nos différends, là, on n'a pas la même vision des choses, mais je le sais qu'elle le fait de façon honnête.

Quand le député de LaFontaine... et là il faut que je fasse attention à ce que je dis parce que je sais que je vais me faire rappeler à l'ordre, là, mais quand le député de LaFontaine se découvre une passion nouvelle pour les services de garde éducatifs, il faut que tout le monde à la maison comprenne, là, il faut que tout le monde à la maison comprenne que c'est essentiellement une pièce de théâtre politique pour nous mettre dans une situation...

**Une voix :** ...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** S'il vous plaît! S'il vous plaît!

**Des voix :** ...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Juste un instant, juste un instant.

**M. Tanguay :** ...je fais mon travail, Mme la Présidente, qu'il utilise des mots parlementaires. Ça s'enseigne, ça s'apprend. Il ne peut pas prétendre que l'opposition officielle fait du théâtre. On veut faire le débat chiffres à l'appui. Puis qu'il fasse les rappels au règlement si je déborde, mais là lui, il débordé, puis je vous demande de le rappeler à l'ordre.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Je vous ai demandé tantôt un échange cordial, j'aimerais que ça se poursuive comme ça. On a bien commencé, il reste encore beaucoup de temps, et je préfère que ce soit bien cordial. M. le ministre, vous poursuivez.

**M. Lacombe :** Donc, le député de LaFontaine a raison, il fait son travail de critique en matière de services de garde éducatifs à l'enfance, de critiquer le gouvernement. Mais moi, je pense que son travail lui mériterait un congédiement dans le privé, pour reprendre ses mots, parce que c'est tout simplement surréaliste de l'entendre.

Et, quand le député de LaFontaine nous parle, là, moi, ce qui me fait sourire... il y a beaucoup de choses qui ne me font pas sourire, mais ça, ça me fait sourire, c'est que les gens qui l'écoutent peuvent se dire : Ça a du bon sens, ce que le député de LaFontaine dit, parce que c'est un réseau qui est très complexe, le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Mais les gens qui sont dans notre réseau, les directeurs, les directrices de CPE, les gens des associations, les éducateurs, les éducatrices qui l'écoutent savent très bien que ce qu'il dit, ce n'est pas la réalité, que ça ne fonctionne pas comme ça. Et ce que ça démontre, c'est une méconnaissance du réseau. Et les gens qui connaissent le réseau, qui l'écoutent, là, le savent qu'il ne connaît pas le réseau quand il dit des choses comme ça, parce que les gens qui sont sur le terrain et qui développent en ce moment, ce n'est pas vrai qu'ils sont paresseux. Moi, je ne pense pas qu'ils sont paresseux. Je pense qu'ils font de leur mieux avec la pandémie qui leur est tombée dessus depuis le début.

• (10 h 30) •

Parce que vous avez remarqué, le député de LaFontaine ne parle pas de la pandémie. Il nous dit que ça ne se développe pas assez vite. Ça ne se développe pas assez vite, il faudrait, là, que ça se développe plus vite, puis le ministre, là, ne tient pas sa parole. Mais ça ne prend pas en considération le fait qu'on est en pleine pandémie puis que ce sont les gestionnaires qui développent. Ce n'est pas le ministère de la Famille qui construit les CPE, c'est la gestionnaire. Je vous l'explique, là, c'est la directrice ou le directeur du CPE qui, en plus de gérer toute son équipe, qui a des enjeux avec la COVID, de gérer les allées et venues des parents, de s'assurer qu'il y a assez de matériel de protection, c'est lui-même qui doit faire les appels de... qui doit faire les soumissions, par exemple, pour faire construire le nouvel immeuble, qui doit gérer les architectes, qui doit faire les allers-retours avec le ministère de la Famille pour s'assurer que la construction va bien. Et ce que le député de LaFontaine nous dit, c'est : Ça ne va pas assez vite.

Donc, moi, je pense que les gens, là, qui sont sur le terrain prennent note de ça puis je pense sincèrement que le député de LaFontaine devrait prendre le téléphone puis parler aux partenaires. Je sais que ça doit être gênant, je le sais, mais je pense que ses fonctions nécessitent qu'il pile sur son orgueil et qu'il téléphone aux partenaires. Et moi, je pose la question : Qui est la directrice générale de l'Association québécoise des centres de la petite enfance au Québec, sans lui faire chuchoter à l'oreille? Bon, je vois, là, que l'information se passe. Que veut dire CQSEPE? Que veut dire CQSEPE?

**Des voix :** ...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** S'il vous plaît, s'il vous plaît! On s'adresse à la présidence, s'il vous plaît.

**Des voix :** ...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** S'il vous plaît, s'il vous plaît!

**M. Lacombe :** Qui est le deuxième plus gros syndicat au Québec en matière de petite enfance? Quel est le nom de la directrice générale du conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance? Il ne le sait pas, le

député de LaFontaine, parce qu'il ne leur parle pas, ou, en tout cas, s'il leur parle, je serai rassuré, mais il ne leur parle nécessairement pas assez longtemps parce qu'il ne comprend pas comment ça fonctionne.

Donc, moi, j'invite le député de LaFontaine à être prudent. On a des gens sur le terrain qui sont très sollicités, qui sont très occupés, et moi, je veux qu'on leur donne les outils et je ne veux surtout pas qu'on les traite de pas bons, je ne veux surtout pas qu'on les traite de paresseux. Moi, je veux qu'ils puissent continuer à faire leur travail, d'abord et avant tout de protéger la santé puis la sécurité des tout-petits. Ça, c'est ma priorité. Après ça, s'il y a un retard dans la construction des CPE, je l'expliquerai, je l'assumerai et je pense que les gens vont comprendre. Mais de mettre en péril la santé et la sécurité, moi, je n'accepterai jamais ça. C'est ça, la priorité et c'est ce que les gestionnaires font. C'est la première chose qu'ils font quand ils arrivent le matin.

Ensuite de ça, évidemment, les projets de développement sont importants, et moi, je vais continuer de les épauler pour qu'on puisse aller le plus rapidement possible, même si les chiffres ne sont pas décourageants en ce moment, ils sont plutôt inspirants.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Je reconnais maintenant la députée de Bellechasse pour une période de cinq minutes.

**Mme Lachance :** Merci, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, je vais me permettre de resaluer mes collègues, saluer le ministre, saluer le collègue de LaFontaine, la collègue de Sherbrooke et, bien sûr, la collègue de Joliette. Je suis heureuse d'être ici ce matin pour discuter suite à l'interpellation du collègue de LaFontaine au niveau de l'offre de services de garde.

Quand on parle de services de garde au Québec, ça a été une innovation, mon doux, grandement saluée, que celle de l'implantation des services de garde au Québec comme on les connaît aujourd'hui. Bien sûr, on a vu, à travers le temps, des enjeux particuliers au niveau de l'accessibilité des services. Je vais évidemment... Je pense que c'est important de faire un retour dans le passé puis de revoir un peu parce que, quand on parle d'accessibilité, on parle avant tout non seulement de places, mais on parle de familles, on parle d'enfants qui sont en attente, on parle de parents qui se cassent la tête pour trouver des places adéquates. Et quand je dis adéquates, je veux dire de bonnes places, de belles places pour leurs enfants.

Donc, je vais remonter dans le temps. Puis j'en ai déjà parlé, j'ai quand même une bonne expérience avec les services de garde. De ce fait, je vous ai déjà exprimé que j'avais fait le choix, dans les années 90, d'avoir un service de garde à la maison, mais je ne vous ai jamais expliqué d'où c'est venu, pourquoi c'est venu.

Début des années 70, et je remonte, ma foi, très loin, certains ici n'étaient pas nés, j'étais une petite fille d'une famille où les deux parents travaillaient à temps plein. À l'époque, ce n'était pas si fréquent, et j'ai dû moi-même, donc, fréquenter un service de garde à temps plein. Ça voulait dire quoi, un service de garde à temps plein dans les années 70? Bien, c'était des femmes à la maison qui gardaient. Si je vous fais état de la situation, nous étions 13, 14, peut-être 15, dans une salle de jeu d'environ 12 par 12, et je vous dirais qu'on ne voyait pas souvent le soleil.

C'était ça, les services de garde dans ces années-là. C'était des gardiennes à la maison. Il n'y avait pas une organisation, ma foi, qui était très grande. Puis je ne peux pas dire que mon expérience en service de garde de l'époque m'a plu, de sorte que, lorsque moi-même j'ai eu des enfants, jamais ne me serait venue l'idée que mes enfants aient à vivre cette époque-là de services de garde qui étaient, ma foi, assez difficiles pour les enfants. Quand tu ne sors pas, que tu ne vois pas le jour puis que tu es plusieurs dans une salle de jeu, ça, c'est... On est loin de ça aujourd'hui.

Donc, si on remonte dans le temps, l'année 1996, moratoire sur les services de garde; 1997, c'était la politique familiale portant le nom *Les enfants au coeur de nos choix*, grandement saluée. Puis il faut le dire, c'était très noble, c'était dû. Puis je pense qu'à l'époque le Parti québécois faisait un virage qui était essentiel, justement, en offrant des services de garde, en voulant offrir des services de garde pour tous et de qualité.

Par contre, je dirais que déjà, à l'époque, si on se rappelle, en 1997, il y avait un objectif de création de places qui était de 73 000 places en garderie. À ce moment-là, je vous avais mentionné précédemment que, pour ma part, je ne voulais pas faire garder mes enfants dans une garderie comme je l'avais connue. Donc, je m'étais dit : Je vais ouvrir une garderie. Et puis j'avais une voisine à l'époque qui avait une grosse garderie ici, dans le Vieux-Québec, une grosse garderie à l'époque, 60 places, une garderie privée. Et puis parfois j'avais l'occasion, quand j'étais petite, d'aller dans sa garderie. Pour moi, là, rentrer dans une garderie organisée comme ça, avec des jouets, de la peinture, écoutez, c'était deux choses totalement différentes avec ce que moi, j'avais vécu, et c'est ça que je visais à offrir à mes enfants.

Donc, à l'époque, j'avais commencé une petite étude de marché, avec l'aide de ma voisine qui était dans le milieu depuis très longtemps, pour ouvrir une garderie privée. Bien sûr, le moratoire est arrivé, je me suis fait couper l'herbe sous le pied. Par contre, comme je vous le dis, l'idée derrière ça, d'offrir un service de qualité à tous les enfants, me plaisait beaucoup parce que l'enjeu était très là. Quand on a commencé à créer les places, c'était 73 000 places. Dans les chiffres que moi, j'avais recueillis auprès de l'Institut de la statistique et de Statistique Canada, bien, je voyais un besoin beaucoup plus grand que ça. Donc, déjà, au départ, on partait avec un arriéré entre les besoins réels de la population en termes de service de garde. En plus de cela, on a grosso modo une partie de la population qui a fait le choix, avec un service aussi alléchant...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci, Mme la députée de Bellechasse. Alors, on entame maintenant la deuxième série d'interventions. Il fait beau, il fait chaud, on est vendredi, un bon ton, s'il vous plaît. M. le député de LaFontaine pour cinq minutes.

**M. Tanguay :** Et je vous remercie, Mme la Présidente, de nous dire : Il fait beau, il fait chaud, de nous rappeler peut-être à des souvenirs meilleurs pour calmer un peu les ardeurs. Mais on le fait avec passion et on a la prétention de le faire avec pertinence aussi.

Et honnêtement, Mme la Présidente, j'ai bien des défauts, j'ai des gros défauts... bien, des défauts, ça, c'est notoire. Mais il y en a un, défaut, qu'on ne pourra pas m'accoler, c'est de ne pas faire mon travail, c'est de ne pas être près de mes dossiers et c'est de ne pas être outillé et de ne pas avoir la prétention de connaître son dossier.

Le ministre nous a dit plus tôt : Les chiffres, j'en ai plein mon cartable. «Bring it on», on va les regarder, les chiffres, puis on va vous donner votre bulletin. Le 2 500 places, votre bulletin, c'est un échec, c'est 18 %.

**Une voix : ...**

• (10 h 40) •

**M. Tanguay :** Vous avez tout à fait raison, Mme la Présidente, je m'adresse à vous. Il a dit : Le député devrait s'intéresser... Donc, il ne veut pas donner les chiffres, ça prend la demande d'accès à l'information pour avoir les chiffres pour lesquels il s'est personnellement engagé à fournir. On l'a eu, le 460 sur le 2 500, c'est 18 %, c'est réglé. Le monde à la maison, ils ont tout compris ça, le ministre dit qu'ils n'ont pas besoin de savoir les chiffres, puis moi, je n'ai pas besoin d'avoir les chiffres parce que c'est intelligible pour les gens à la maison. Attention!

Deuxième chose. Il dit : Le député de LaFontaine devrait faire son travail puis il devrait s'occuper du réseau, il devrait être plus proche des gens. Puis il m'a mis au défi de nommer la directrice générale de l'AQCPE en laissant entendre que je ne faisais pas mon travail, que je ne les connaissais pas. Bien, mal lui en prit, Mme la Présidente. Elles font partie, Geneviève Bélisle et Marie-Claude Lemieux... puis qu'il leur parle, elles vont le redire, lundi après-midi de cette semaine, on était au téléphone pendant près d'une heure. J'ai ici mes notes personnelles de l'entretien que j'ai eu avec ces deux représentantes de l'AQCPE. Puis il vient, pour justifier sa position, puis pour justifier l'édifice qu'il essaie de dresser devant nous, en disant qu'on ne connaît pas ça, les chiffres, c'est compliqué, je ne vais pas vous les donner... Vous ne connaissez même pas votre réseau. Je le mets même au défi de nommer Geneviève Bélisle, la directrice générale de l'AQCPE. Je lui parle... On lui a parlé lundi. J'ai mes notes personnelles.

Alors, ça, Mme la Présidente, il peut bien faire bien des reproches, mais... puis des notes personnelles, là, j'en ai plein ici, là. Puis qu'il aille voir sur les réseaux sociaux, celles et ceux à qui j'ai parlé, elles se connaissent. Ils sont assez... un petit peu déchaînés sur les réseaux sociaux contre le ministre qui vient de dire que le député de LaFontaine ne les rencontre pas. Allez les voir. On leur a tous parlé, Mme la Présidente. Alors, première des choses, quand son édifice tient là-dessus, ne veut pas nous donner les chiffres, c'est trop compliqué, vous ne comprendriez pas... Non, qu'il nous les donne.

Après ça, quand on lui met dans le visage les chiffres que l'on a puis qu'on dit que c'est un échec, il dit : Ah! bien là, vous êtes en train de pointer du doigt les gens du réseau. Il dit : Vous êtes en train de pointer du doigt l'AQCPE, tout ça, les organismes, vous êtes en train de pointer du doigt celles et ceux qui sont sur le terrain, vous les traitez de paresseux. Tout le monde sait, à la maison, que ce n'est pas du tout ça qu'on fait. Lui, il est ministre de la Famille, il a une fonction, il a des responsabilités. Et, en ce sens-là, c'est important de le souligner, quand il dit, moi, député de LaFontaine, je dis que ça ne va pas assez vite, ce n'est pas moi qui le dis, c'est lui qui l'a dit, Mme la Présidente. C'est lui qui a mis la barre. Dans les deux ans — ça finit en février 2021 — il va y avoir 13 500 nouvelles places qui seront réalisées. Sur le 11 000 d'anciennes, il y en a 6 % de réalisées; sur le 2 500, 18 % de réalisées. Ça, c'est un échec retentissant, Mme la Présidente.

Et quand il dit que c'est nous qui disons que ça ne va pas assez vite... C'est lui-même qui a mis la barre. Puis rappelez-vous de la première citation que je vous ai faite, quand il disait, parlant de ses prédécesseurs ministres, lui, le ministre, du haut de son expérience du 20 février 2019, il disait : «On a fait de belles annonces à ce moment-là. On a émis des communiqués de presse et on a fait nos choux gras en disant que, bien, on investissait dans la petite enfance. Mais [en] réalité, c'est que ces places-là dorment toujours. Elles ne sont pas accessibles.» Fin de la citation. Puis il dit : Moi, je vais les réaliser. Alors, c'est encore plus gênant pour lui quand il met la barre à ce niveau-là puis qu'on voit que c'est un échec total.

Il parlait, un peu plus tôt, de la pandémie, Mme la Présidente. La pandémie ne lui a pas... Je ne l'ai pas entendu dire qu'il reniait le 2 500 places dans le budget 2019-2020. La pandémie ne lui a jamais fait dire : À cause de la pandémie, on ne va pas réaliser le 2 500 places dans le budget 2019-2020. Ce n'est pas la pandémie également qui lui fait dire : On ne va pas en réaliser dans le dernier budget. Il en a rajouté 2 500, Mme la Présidente, dans le budget 2020-2021. Et il a, le 5 octobre dernier, Mme la Présidente, annoncé... il a encore une fois annoncé des places qui allaient être... qu'il veut réaliser à l'intérieur du 2 000. Il a annoncé, le 5 octobre dernier, 4 359 places, dont 2 500 dans le dernier budget.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le député. Alors, je me tourne maintenant du côté du ministre. Vous bénéficiez de cinq minutes.

**M. Lacombe :** Merci, Mme la Présidente. Bien, tu sais, nous, là, on continue de faire notre travail et on a bien une prétention, c'est que c'est sûr, la barre n'est pas haute, c'est sûr qu'on va faire mieux que le Parti libéral. Ça, on s'entend là-dessus.

Maintenant, c'est à nous de fixer nos objectifs pour qu'ils soient plus ambitieux, parce que, comme je vous le dis, on ne se comparera pas aux pires, on veut se comparer aux meilleurs. Si le député de LaFontaine pense que la pandémie n'a pas d'effet, c'est son choix. Moi qui est à la tête du ministère de la Famille, je vous dis que ça en a un, effet. Je

vous dis que, si le député de LaFontaine prend le téléphone et appelle des gestionnaires d'établissement, des directeurs, des directrices de CPE ou de garderie, ils vont lui dire que ça a un effet.

D'ailleurs, ils nous demandent, là, des délais, parce qu'ils voient bien qu'ils ne pourront pas développer dans le temps qu'on a leur a demandé. Puis vous savez quoi? Moi, ça ne me fait pas sortir de mes gonds, ça ne me fâche pas. Ça me déçoit, évidemment, parce qu'on aimerait ça, pouvoir les réaliser le plus rapidement possible, comme on avait dit qu'on le ferait avant la pandémie. Mais je pense que tous les Québécois qui nous écoutent, là, comprennent très bien qu'on ne peut pas avoir le même plan de match avant ou après la pandémie. Puis j'écoutais le député de LaFontaine, puis ça me rappelait la période de questions, cette semaine, où le collègue de Robert-Baldwin nous dit : Bien, en matière économique, vous ne pouvez pas avoir le même plan avant la pandémie qu'après la pandémie. Puis on lui dit : Effectivement, on est en train d'adapter notre plan et, vous allez voir, on va arriver avec quelque chose de robuste. Et là ce que le député de LaFontaine nous dit, c'est le contraire du député de Robert-Baldwin, c'est : Le plan que vous avez énoncé avant, vous devez le suivre malgré la pandémie. Évidemment, c'est impossible. C'est impossible, et moi, comme ministre de la Famille, je n'imposerai pas ça aux directeurs et aux directrices de CPE.

Parce que ce le député de LaFontaine sous-entend, c'est qu'on devrait dire aux gestionnaires : Bien, vous ne développez pas assez vite, vous ne faites pas votre job comme du monde, donc je suis obligé de vous retirer vos places. Parce qu'ultimement, si on gardait le même plan de match, ce serait ça. Moi, je ne ferai pas ça. Moi, je ne vivrai pas avec ça sur la conscience, d'avoir été intransigeant. Ce n'est pas la bonne chose à faire, il faut être flexible, parce qu'on a une pandémie qui nécessite que les gestionnaires, actuellement, mettent tous leurs efforts, tous leurs efforts pour assurer la santé et la sécurité des tout-petits, pour s'assurer que nos CPE et nos garderies, nos milieux familiaux puissent rester ouverts. Et, oui, quand il reste du temps, bien, oui, ce temps-là, effectivement, on peut le déployer à développer le réseau.

Mais nous, en tout cas, on va être flexibles et on va le développer, le réseau. Je vous donnais les chiffres tantôt. La volonté, elle est là, les chiffres ne mentent pas. Et le député de LaFontaine dit que je ne veux pas les donner. Je vous en donne, des chiffres. C'est de bonne guerre, bon, il veut faire croire aux gens que je ne suis pas transparent. Je suis très transparent. Quand je donne des entrevues, je réponds aux questions. Quand l'opposition me demande des rencontres...

Parce que le député de LaFontaine ne m'a jamais demandé de rencontre et ne m'a jamais fait de proposition constructive. L'opposition... D'autres collègues en font, le député de LaFontaine n'en fait jamais. Quelle est la proposition constructive du député de LaFontaine pour nous aider à améliorer le réseau? Est-ce qu'il a des suggestions pour les éducatrices en milieu familial, pour nous aider à développer ce créneau-là? Est-ce qu'il a des suggestions pour qu'on soit capables de développer plus rapidement nos services de garde éducatifs à l'enfance? Moi, je suis prêt à l'écouter, mais, depuis qu'il est arrivé en poste, zéro puis une barre, il ne nous a jamais rien dit. Donc, je sais que le Parti libéral est bon pour faire la leçon. Ça, on le sait tous. Mais, pour donner des pistes de solution puis nous aider concrètement dans un esprit qui est parfois non partisan, quand on est hors des caméras, ça, pas très bons là-dedans, parce qu'ils ne nous ont jamais fait de suggestions.

Donc, ma porte est ouverte. S'il souhaite nous rencontrer, s'il souhaite nous faire des suggestions constructives, ça me fera plaisir de l'écouter. Mais peu importe, je vous dirais bien humblement puis en tout respect, on n'a pas besoin de son aide. Nous, on va de l'avant, et je peux vous dire une chose, c'est que, quand on va quitter le ministère de la Famille, moi, je pense qu'on va le quitter en le laissant en bien, bien, bien meilleure posture que lorsqu'on l'a pris. Parce que de quoi on a hérité, au fond? On a hérité d'un système où il y a tellement de garde-fous... Parce qu'on se rappelle que le député de LaFontaine, à l'époque où il était ministre de la Famille, a posé des gestes qui ont fait en sorte qu'il y a des contrats, qu'il y a des permis de garderie qui ont été octroyés en échange de contributions à la caisse du Parti libéral. Ça fait en sorte que maintenant on vit avec tellement de barrières, là, que c'est long, développer. Et nous, c'est de ça dont on hérite, et là on se fait critiquer aujourd'hui que ça ne va pas assez vite notamment parce qu'on doit conjuguer avec les barrières dont on a hérité, parce que le député de LaFontaine, alors qu'il était ministre de la Famille, il y a eu des cas où il échangeait des permis de garderie à ses amis contre des milliers de dollars à la caisse libérale. C'est ça, la vérité, là. Donc, nous, de notre côté, on va continuer notre travail puis on laissera le réseau en bon état.

**M. Tanguay : ...**

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : S'il vous plaît!**

**M. Tanguay :** Si le ministre... De un, je voudrais faire un appel au règlement sur la pertinence, 211, et sur le motif indigne, 35. Ce qu'avance le ministre, Mme la Présidente, n'est aucunement pertinent. Il parle d'un collègue qui n'est plus là depuis 10 ans. S'il veut réellement tomber à ce niveau-là, puis on ne veut pas y aller, on va lui parler de son dossier de faillite. Si c'est réellement ça qu'il veut, là, tomber dans la boue, là, puis brasser de la boue, là, je ne serai pas pertinent, puis ce n'était pas mon intention de le faire, mais, s'il veut aller à ce niveau-là, puis vous laissez faire ça, on parlera de son incapacité de gérer des fonds publics à cause de son dossier de faillite. Il veut-tu réellement qu'on fasse ça?

**Des voix : ...**

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Quel règlement? Quel règlement?**

**Mme Labrie :** La base même du savoir-vivre.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** M. le ministre, on va juste... Je vais vous demander de retirer vos propos et de retourner sur le...

**M. Lacombe :** Que moi, je retire mes propos?

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Oui.

**M. Lacombe :** À l'effet de...

**Des voix :** ...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Je m'excuse. Donc, excusez, je pensais que c'était le ministre. Je vais vous demander... Oui, je vais vous demander de retirer vos propos.

**M. Tanguay :** Je les retire, Mme la Présidente, parce que ça ne serait pas pertinent. Je vous demande qu'il retire ses propos...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Je vais... S'il vous plaît...

**M. Tanguay :** Je les retire, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Vous les retirez. Je vais vous demander de poursuivre sur le thème, s'il vous plaît, pour les huit dernières secondes.

**M. Tanguay :** ...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Il n'a pas de propos à retirer. Je vais lui demander de revenir sur le thème.

**M. Lacombe :** Bien, je vous le dis en tout respect, c'est sûr que ce n'est pas mon intention, là, de vouloir traîner personne dans la boue, mais aujourd'hui on vit avec des restrictions qui nous viennent de cette époque-là, qui s'appellent notamment les comités consultatifs...

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le ministre.

**M. Lacombe :** ...qui nous obligent à prendre beaucoup plus de temps.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci. Je me retourne maintenant du côté de la députée de Jean-Talon pour une période de cinq minutes.

• (10 h 50) •

**Mme Boutin :** Merci, Mme la Présidente. Vraiment, je pense que... Juste pour qu'on rectifie le tir, je pense qu'on est capable d'avoir des propos respectueux ici. C'est un sujet extrêmement important. Ça touche beaucoup de personnes. Je vois des femmes devant moi, la députée de Sherbrooke, la députée de Joliette. Je pense que c'est un sujet qui nous touche, les services de garde. Ça a changé la vie de beaucoup de femmes dans la société québécoise. Je ne veux pas être trop baveuse non plus, mais je voudrais saluer aussi le courage du député de LaFontaine d'être ici, compte tenu du passé peu glorieux du Parti libéral en matière de garderies.

Vous savez, moi, j'ai la chance de faire partie d'une commission, la Commission de l'administration publique. J'aime le côté pragmatique de cette commission-là, mais aussi l'accès qu'on a à la Vérificatrice générale. Puis récemment, il y a deux semaines, le rapport... Il y a un rapport qui a été déposé dont un volet touchait le ministère de la Famille. Puis je pense que ça vaut la peine d'en parler un petit peu, parce que ce rapport-là, oui, touche à une partie du présent gouvernement, mais beaucoup du passé du précédent gouvernement. Puis on sait dans ce rapport-là que 46 000 enfants attendaient toujours une place en date du 28 novembre 2019. Ces 46 000 enfants là ne datent pas de la dernière année ou des derniers deux ans. C'est une accumulation de plusieurs années. Puis à ceux-ci s'ajoutaient 9 000 enfants qui fréquentaient un service de garde éducatif non subventionné par le ministère de la Famille, mais qui attendent encore une place.

L'offre de places en subventionné est clairement insuffisante par rapport... les propos de la Vérificatrice générale. D'ailleurs l'Institut de la statistique de Québec... du Québec, pardon, prévoit une hausse d'un peu plus de 18 000 enfants âgés de zéro à trois ans d'ici 2024. On est un petit baby-boom, puis je pense qu'il y a un immense besoin. Et dès son arrivée... dès notre arrivée au pouvoir, dans le fond, quand le ministre de la Famille a été nommé ministre de la Famille, tu sais, c'est sûr qu'il a constaté, il a fait le même constat que la Vérificatrice générale, qu'il y avait un immense manque à gagner et qu'il fallait créer des places. On pense... On avait annoncé précédemment 11 000 places, mais auxquelles il n'y avait pas vraiment de budget attaché. Donc, on faisait des annonces pompeuses, mais sans avoir attaché ça dans le budget.

Donc, on est arrivés puis il y avait un immense besoin. Clairement, le réseau... tout le monde s'entend ici que le réseau est sous-développé. Quand on pense qu'il y a environ... dans les régions, là, 58 régions... J'ai ici, on estime

que 58 territoires sur 161 au Québec est en déficit de places. Puis les annonces puis l'appel à projets qui ont été faits récemment par le ministre de la Famille vont vraiment dans ce sens-là, ciblés.

Moi, j'aimerais... J'adore ça quand le député de LaFontaine parle de chiffres et de mesures, parce que je pense, c'est hyperimportant. Je le cite, d'ailleurs, il l'a dit dans sa première intervention : Vous ne pouvez pas améliorer ce que vous ne pouvez pas mesurer. J'adore ça, parce que c'était très difficile, dans le passé, de créer de nouvelles places, parce qu'il n'y avait aucune mesure, aucune cible dans le précédent plan stratégique.

À la Commission de l'administration publique, on regarde ça, les plans stratégiques. Moi, j'adore ça puis je me suis permis de regarder le plan qui avait été déposé, qui couvrait la période 2017 à 2022, et puis il n'y avait aucun objectif clair de création de places en garderie. Tout, j'ai lu au complet, ce plan-là, aucune cible quantifiée. Donc, c'est très difficile d'atteindre un objectif et de créer des places quand il n'y a aucun chiffre, aucune cible dans un plan stratégique qui va de 2017 à 2022. Puis j'ai décidé de creuser un petit peu plus puis d'aller voir le bulletin des ministères de *L'Actualité*, qui regardait tous les plans, puis je cite : Certains plans stratégiques... là, on parle du précédent gouvernement. C'était le bulletin d'*Actualité* 2018, qui couvrait, dans le fond, les plans, justement, de 2017. «Certains plans stratégiques sont si faibles qu'il est permis de se demander si ces ministères comprennent leur mission... Par exemple, le ministère de la Famille, doté d'un budget de 2,5 milliards de dollars, souhaite visiter 250 CPE sur les 1 562 que compte le Québec afin de vérifier la qualité des installations... mais n'a pas de mesures quantifiables concernant la qualité. Et le nombre de places à créer pour combler les besoins, présent dans le précédent plan du ministère, a disparu.» Donc, c'est très difficile de créer des places, et d'avoir des objectifs, et d'atteindre des objectifs quand il n'y a aucun chiffre.

Si on regarde le plan qui a été déposé en 2018, qui couvre la période 2018-2019, parce que, tu sais, l'ancien président du Conseil du trésor avait à coeur d'atteindre des cibles quantifiables, donc le ministre de la Famille a eu comme l'une des cibles, c'est vraiment d'atteindre un taux de 90 % de création des 15 000 places annoncées. Donc, ça inclut les 11 000 plus les 5 000 supplémentaires.

Donc, il y a des cibles qui sont quantifiables. C'est absolument nécessaire à l'atteinte des objectifs, puis je pense que le ministre de la Famille continue de garder le cap malgré la pandémie. Malgré qu'il y a un ralentissement, on garde la cible de création de places en garderie, parce qu'au final, bien, ce sont des familles qui vont en bénéficier, des femmes qui vont pouvoir travailler, des hommes aussi, mais personnellement, je trouve que ça bénéficie beaucoup aux femmes. Merci.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, Mme la députée. Nous entamons maintenant la troisième série d'interventions avec la représentante du deuxième groupe d'opposition. Mme la députée de Sherbrooke, vous avez cinq minutes.

**Mme Labrie :** Merci, Mme la Présidente. Je suis contente aussi qu'on prenne un moment aujourd'hui pour parler de l'offre en services de garde éducatifs, quoique c'est assez surprenant de voir le Parti libéral soulever lui-même l'enjeu. On est assez nombreux à trouver que, pendant leur passage au gouvernement, ils ont plutôt saboté le réseau que de travailler à le développer, mais, bon, j'espère que leur nouvel intérêt est sincère et durable pour le réseau des CPE.

Honnêtement... Là, la CAQ forme le gouvernement depuis deux ans. C'est trop peu pour avoir développé le réseau au point de répondre à la demande des familles, là, ça, c'est certain, mais c'est assez pour qu'on se fasse une bonne idée de leur vision du développement du réseau. Et là, moi, mon impression, c'est que leur projet, c'est d'en faire un peu plus que le Parti libéral, parce que ça paraît bien. Comme ça, ils peuvent dire, puis il l'a dit, le ministre, que ça fait des années qu'il n'y a aucun gouvernement qui a autant investi dans le réseau. Il le répète souvent puis c'est vrai, mais disons que, pour un gouvernement qui aime se dire ambitieux, c'est quand même assez gênant de se contenter d'être meilleurs que les pires. Et le ministre de la Famille lui-même, il le rappelle très souvent, il l'a fait ce matin, à quel point les libéraux, ils n'en ont pas développé, des places. Donc, j'ai du mal à comprendre sa fierté de simplement faire mieux que son prédécesseur.

Ce que la CAQ a fait jusqu'à maintenant pour développer le réseau, ce n'est pas du tout, du tout à la hauteur des attentes pour les dizaines de milliers de familles qui attendent une place pour retourner au travail, pour les dizaines de milliers de familles aussi qui ont une place au privé mais qui voudraient une place en CPE, ni pour les milliers de femmes enceintes qui angoissent déjà parce qu'elles savent que ça va être difficile de trouver une place et qu'elles ont peur de devoir rester à la maison et de faire une croix sur leur indépendance économique.

Moi, personnellement, je trouve que c'est très choquant de voir qu'en ce moment les mères se demandent... les futures mères se demandent si et quand elles vont pouvoir retourner travailler après avoir eu un enfant, comme si on était encore en 1950. Et malheureusement, elles ont raison de s'inquiéter, parce que la réalité, c'est qu'en ce moment il y a des milliers de femmes qui ne travaillent pas, pas par choix, mais parce qu'elles n'ont pas de service de garde. Il y a des travailleuses essentielles en sans solde forcé qui attendent juste ça, une place pour aller travailler. Il y a des femmes qui abandonnent des études parce qu'elles n'ont pas de place en service de garde. Et moi, bien, je refuse que ce soit ça, le Québec. Et je ne comprends pas qu'un gouvernement qui se dit féministe, qui dit que le développement des enfants, c'est sa priorité, puisse voir ça et se contenter de saupoudrage de créations de places.

Et, pour vrai, j'aimerais ça que ce ne soit pas seulement le projet du Parti québécois et de Québec solidaire de compléter le réseau. Je pense que c'est un projet qu'une majorité de Québécois partage, peu importe leur allégeance politique, et j'aimerais ça que ce soit aussi le projet de la CAQ, mais, en ce moment, il n'y a rien qui nous indique que c'est ça, leur objectif. Et ils y vont plutôt au compte-goutte, même s'il y a presque 50 000 familles qui attendent, et ça, c'est des chiffres qui datent de plusieurs mois.

Donc, quand le ministre, là, il a annoncé son appel de projets en octobre, là, il a dit : Les 4 359 nouvelles places vont coûter à peine 72 millions par année, en plus du coût des nouvelles infrastructures, entre 75 et 90 millions de dollars. Je ne veux pas dire que ce n'est rien, là, parce que je ne veux pas insulter le ministre puis je le sais qu'il a probablement travaillé super fort pour aller chercher chaque dollar de cet argent-là, considérant le peu d'intérêt de son gouvernement pour le ministère de la Famille, mais on va se le dire, là, c'est vraiment très peu.

Quand la CAQ développe des maternelles quatre ans, pour chaque place, ça leur coûte plus que deux fois plus cher que ça en infrastructures. Calculez-le. À 800 000 \$, en moyenne, par classe, pour des classes de, maximum, 17 enfants, c'est beaucoup plus que le double de ce que ça coûte en infrastructures pour créer une place en CPE. Et pourtant, le ministre de l'Éducation trouve que c'est le meilleur investissement qu'on peut faire puis le premier ministre aussi. Donc, moi, je ne comprends pas comment ça se fait que, pour développer des maternelles quatre ans, le premier ministre dit : Ça coûtera ce que ça coûtera, mais qu'en même temps le ministre de la Famille, lui, il a autant de mal à aller chercher des fonds pour développer son réseau, alors qu'on pourrait créer littéralement deux fois plus de places avec le même argent que ce qui est mis dans les infrastructures en maternelles quatre ans.

La CAQ, en ce moment, là, elle devrait s'engager à mettre en place un réseau universel de CPE, comme ils le font pour les maternelles quatre ans, et ça pourrait même faire partie de leur plan de relance. Mais, pour l'instant, tout ce qu'on voit, c'est un manque de vision en petite enfance.

Moi, il y a un an et demi, j'ai demandé au ministre si son gouvernement était prêt à reconnaître le droit à un service de garde éducatif de qualité pour tous les enfants du Québec. La réponse, c'était non. Et pourtant, ce serait une super belle manière d'envoyer un message très clair sur les intentions de la CAQ de vraiment compléter le réseau. Le gouvernement pourrait faire exactement comme ils ont fait pour les maternelles quatre ans, prévoir l'existence de ce droit-là dans la loi, prévoir qu'il va entrer en vigueur par décret au moment où le réseau va être complété. C'est ça qui a été fait pour les maternelles quatre ans. Et, au moins, les Québécois seraient certains que la CAQ vise à répondre aux besoins de places, parce qu'en ce moment les parents, ils ont littéralement l'impression de faire rire d'eux.

Donc, je repose la question. Est-ce que la CAQ aspire à compléter le réseau? Si oui, d'ici combien de temps? Et, pour rassurer tout le monde sur leurs intentions, est-ce qu'ils peuvent garantir, dans une loi, le droit à un service de garde éducatif de qualité, quitte à attendre à ce que le réseau soit complété pour que la loi entre en vigueur?

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci, Mme la députée. Votre réponse, M. le ministre, pour une période de cinq minutes.

• (11 heures) •

**M. Lacombe :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bien, c'est une bonne question, parce que c'est une question qu'on doit se poser, je trouve, en ayant une vue d'ensemble, en ayant une vue d'ensemble de la situation. Donc, un service... Pour moi, un service qui est offert à un petit, un tout-petit de quatre ans, quand c'est un bon service, c'est la bonne chose à faire.

Donc, vous savez, je ne referai pas toute l'histoire des maternelles quatre ans, mais pour nous ce n'est pas des services qui s'opposent, c'est des services qui sont complémentaires et c'est des services publics. Quand on pense à la maternelle quatre ans, c'est un service public de qualité qui va être offert par des gens compétents, comme dans nos services de garde éducatifs à l'enfance. Donc, moi, je n'ai pas de crainte pour les enfants et je comprends tout à fait qu'il y a beaucoup de parents qui vont faire ce choix-là parce qu'entre ces deux bons choix là, la décision que les parents vont prendre, ce sera nécessairement une bonne décision.

Donc, il faut aussi mettre la maternelle quatre ans dans cette équation-là parce que c'est un service qu'on va offrir. Quand un petit, un tout-petit fréquente une classe de maternelle quatre ans, l'investissement qu'on fait pour lui, c'est un investissement qu'on aurait dû faire de toute façon en service de garde éducatif à l'enfance. Donc, moi, je vois l'investissement par enfant et peut-être pas par type de service. Je pense que, quand le service est de qualité, on est tous gagnants.

Donc, quand on regarde ça dans sa totalité, on a actuellement plus de 16 000 places au Québec qui sont en réalisation pour vrai, des vraies places, là, en réalisation, pour lesquelles je ne me suis pas promené aux quatre coins du Québec pour prendre des photos. On les a débloquentes. On veut que ça se fasse le plus rapidement possible. Donc, on a plus de 16 000 places, et ça, ça fait objectivement très longtemps que ce n'est pas arrivé au Québec.

Donc, l'idée, et je réponds à ça quand même, parce que l'idée, ce n'est pas d'être fiers de faire mieux que le Parti libéral, parce que, là, bon, ce n'est pas très difficile de faire plus que le Parti libéral. Puis je le disais tantôt, moi, je ne veux pas me comparer aux pires, je veux me comparer aux meilleurs, aux meilleurs. Mais l'idée, c'est plutôt de dire, quand je me fais faire la leçon, quand on se fait faire la leçon par des gens qui ont mis le feu dans le réseau, je trouve que c'est un peu odieux.

Mais revenons à la question de la députée de Sherbrooke. Moi, je pense qu'on doit regarder ça d'un point de vue global. On a plus de 16 000 places actuellement en réalisation. Ça fait très longtemps que ce n'est pas arrivé au Québec. On a lancé un projet aussi de conversion, parce que l'idée, c'est d'avoir accès à une place, mais c'est d'avoir aussi accès à une place qui est subventionnée à 8,35 \$. Donc, c'est ça que les gens veulent souvent, c'est des places subventionnées. Et c'est pour ça qu'on a mis sur pied notre projet de conversion, notamment pour agir dans les secteurs les plus défavorisés de Montréal, où là-bas les parents, lorsqu'ils magasinent, en quelque sorte, là, le service de garde pour leur enfant, ils ont beaucoup moins de chances qu'ailleurs au Québec. En Gaspésie, par exemple, 100 % des places sont subventionnées, alors que dans des quartiers très défavorisés, comme à Montréal-Nord, par exemple, Saint-Michel, on est à peu près, grosso modo, à une place sur deux seulement.

Donc, pour moi, c'était important aussi d'arriver avec la conversion qu'aucun autre gouvernement a acceptée. Il n'y en a pas un qui avait accepté de faire ça, sauf au départ, à la création du réseau, en 1997, pour constituer le

réseau. Mais tout de suite après, la porte a été fermée pour dire que la conversion, ça ne crée pas de nouvelles places. Mais dans une région comme Montréal, par exemple, on n'a pas le choix de faire la conversion, si on veut rendre des places accessibles... plus facilement accessibles aux parents, là, du point de vue financier.

Donc, plus de 16 000 places actuellement en réalisation, un projet de conversion pour être capable d'offrir plus d'accessibilité aux parents et la création de la maternelle quatre ans qui va nécessairement offrir des services à des enfants qui n'avaient pas de services avant. Parce que, oui, il y a certains enfants qui viennent des CPE et des garderies en maternelle quatre ans. Quand vous regardez la classe de maternelle quatre ans, là, ce matin, il y a des enfants, oui, qui étaient avant en CPE ou en garderie, mais il y en a... et ça, c'est intéressant, là, il y en a qui n'avaient pas de service, parce que, pour les parents, ce n'était pas nécessaire de les envoyer à la garderie ou au CPE, mais eux préfèrent les envoyer à la maternelle quatre ans. Et moi, je me dis que, si on réussit à leur offrir un service, tout le monde est gagnant, là. Ça, c'est une excellente nouvelle. Il faut être fier de ça.

Donc, maternelle quatre ans, qui est une nouvelle offre, qui offre des services à des nouveaux tout-petits qui n'en avaient pas avant, qui libère aussi des places dans les services de garde éducatifs pour que d'autres parents qui sont en attente, parfois avec des enfants plus jeunes que quatre ans, puissent y avoir accès... Donc, cette libération de places là, conjuguée à notre création qui est à plus de 16 000 actuellement en route, même si c'est ralenti un peu en raison de la COVID, et au fait qu'on va convertir des places, moi, je pense qu'on a un bon plan de match. Je pense qu'on a un bon plan de match. Et, vous savez, moi, je n'ai pas à tordre le bras de mes collègues pour y arriver. Là, ce qu'on doit faire, là, c'est accélérer la création, freiner l'explosion de places non subventionnées qui a eu lieu au Québec, sous le règne du Parti libéral, puis arranger tout ça. Je pense qu'on est en bonne voie d'y arriver.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Je me tourne maintenant du côté de la députée de Lotbinière-Frontenac pour une période de cinq minutes.

**Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) :** Merci, Mme la Présidente. Donc, j'aimerais saluer tous mes collègues aujourd'hui puis je suis très contente d'être ici.

J'ai entendu le député de LaFontaine tout à l'heure qui nous presse de développer des nouvelles places. Bien, moi, je veux rappeler qu'en tant que députée j'ai annoncé une subvention pour une garderie dans mon comté pour des places qui avaient été annoncées en 2013. Pourtant, quand je les ai annoncées, on était en 2019. C'était quoi, la raison? Donc, le Parti libéral avait annoncé des places, mais il n'avait jamais mis l'argent qui devait accompagner ces places-là. Donc, les places n'ont pas été développées. Donc, c'est ça, la situation. Et nous, par exemple, comme gouvernement, on investit de l'argent pour les développer. On est une société des plus avancées en matière d'accès aux services de garde. On a un service de garderie abordable et varié. Que ce soit au privé, privé subventionné ou dans les régimes publics, les parents ont accès à des milieux stimulants qui répondent à leurs besoins puis aux besoins de leurs enfants.

Moi, je vais vous parler un petit peu de moi, parce qu'ailleurs au Canada, là, les services de garde sont très dispendieux. Moi, j'ai habité à Toronto pendant quatre ans. Mon fils est né là-bas. Dans le temps, en 2000, il n'y avait pas de congé de maternité, malheureusement, d'un an. C'était seulement six mois, puis on devait envoyer nos bébés, là, à six mois dans un service de garde. Puis je me souviens que, dans ce temps-là, ça pesait beaucoup sur le budget, là. C'était 1 300 \$ pour un bébé de six mois à 18 mois, là, qu'il fallait payer pour un service de garde, par mois. Donc, ici, là, on a regardé les chiffres, là, puis ça tourne environ, avec tous les programmes qu'on a droit, ça tourne environ à 1 736 \$ par an. Donc, c'est vraiment une grosse, grosse différence, et on est très chanceux parce que, justement, il y a quelques années, on a fait ce choix-là au Québec.

Donc, oui, il manque beaucoup de places puis, oui, il faut développer des places. Il y a un grand besoin, mais on ne peut pas dire que la COVID n'a pas eu d'influence sur le développement des places, parce que, oui, ça a apporté des retards, parce qu'on a mis le Québec sur pause pendant quelques mois. On a dû tout se réorganiser. Il y a eu beaucoup d'investissements en construction, les entreprises ont un agenda beaucoup plus serré. Donc, on ne peut pas dire que les projets de construction, ils n'ont pas eu de retard, là.

Donc, moi, je veux aussi souligner que, quand on a fermé les services de garde le 13 mars 2020, bien, le gouvernement a réagi promptement. On a mis en place des services de garde. C'est des services essentiels qui ont été mis en place pour les personnes qui travaillaient dans le milieu de la santé. Puis aussi on a investi au niveau, là, de la sécurité puis des mesures sanitaires, puis on a investi un montant de 38,8 millions. Donc, ça a demandé beaucoup d'organisation, beaucoup de temps, puis c'est pour ça que moi, je dis qu'il y a... les travaux de construction, il y a eu du retard aussi à cause de la COVID.

Donc, je voudrais rappeler aussi qu'on avait fait un scénario de quatre phases pour rouvrir les garderies après la pause puis on a aussi mis en place beaucoup de mesures pour supporter nos services de garde, nos familles puis les travailleurs des services de garde. Il y a eu beaucoup d'aide-mémoire, des recommandations, et puis, ensuite, on a fait beaucoup de mesures sanitaires pour être certains que nos travailleurs soient en sécurité. Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, Mme la députée. On entame maintenant la quatrième série d'interventions, que je souhaite harmonieuses, s'il vous plaît. Alors, je me tourne du côté du député de LaFontaine pour cinq minutes.

• (11 h 10) •

**M. Tanguay :** Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Je note votre enthousiasme à me recéder la parole puis je vais essayer qu'elles le soient également, mais quand on est passionné par un sujet, Mme la Présidente, je veux dire, on est commis. On est engagé ou on ne l'est pas.

Pandémie explique les reculs. On va mettre quelque chose bien au clair : le ministre a annoncé, en février 2020 notamment, 2 500 places. Ça a été dans le budget 2019-2020, 2 500 places. À moins que j'aie mal compris un peu plus tôt, recule-t-il ou pas sur l'objectif d'exécuter... de réaliser ces 2 500 places-là? On a fait la démonstration qu'il y en avait uniquement 460, 18 % de réalisées. Recule-t-il là-dessus à cause de la pandémie? Premier élément, puis je pense qu'il prend des notes pour pouvoir apporter des réponses à chacun de ces points-là. Recule-t-il sur le 2 500 places 2019-2020? Dernier budget, 2020-2021, trois jours avant le vendredi 13 de déclaration de l'état d'urgence au Québec, il avait annoncé, dans le budget, un autre 2 500 places, 2020-2021, places en services de garde subventionnés. Recule-t-il ou pas sur cet autre 2 500 places là? Ça fait 5 000, là.

Bon, il y a eu l'annonce du 5 octobre dernier. L'annonce du 5 octobre dernier, Mme la Présidente, ça, c'est le troisième point, s'il peut l'aborder, il a annoncé 4 359 places. Là-dedans, puis c'est correct, il y a une petite erreur dans le communiqué, là, on faisait référence, dans le communiqué de presse, là, faits saillants, la première ligne, dans le 4 359 places, on faisait référence aux 2 500 nouvelles places subventionnées. Dans le budget, c'est marqué 2019-2020, mais je pense qu'il fallait y lire 2020-2021, parce qu'il y a un deuxième 2 500 places qui a été budgété dans 2020-2021. Alors, c'est probablement une erreur du communiqué, mais, si c'est moi qui fais erreur, il me corrigera.

Alors, 4 359 places. Il réannonçait, le 5 octobre, Mme la Présidente, ce qu'on savait déjà depuis le budget ou, au pire, si j'ai tort, ce qu'on savait depuis le budget d'il y a deux ans, à savoir que, du 4 359 places, il y en avait un 2 500 — donc, il fallait soustraire ça — qui avaient déjà été annoncées. Alors, quand le ministre nous dit... et puis je l'ai cité d'entrée de jeu, il faisait le grief à ses prédécesseurs d'annoncer, puis de réannoncer, puis de faire du réchauffé, on peut dire que c'est un peu du réchauffé. C'est le pâté chinois du lendemain, ça, Mme la Présidente, qu'on met au micro-ondes pendant deux minutes puis qu'on mange. C'est correct, mais c'est du réchauffé. C'est bien correct, ça fait un bon repas, mais ce 2 500 places là, on le savait depuis six mois. Il n'avait pas besoin de nous le réannoncer.

Maintenant, 4 359, puis les chiffres, il en emmène, des chiffres, puis je suis correct. Je suis content que la collègue de Jean-Talon, elle aime ça, elle aussi, les chiffres. Pour moi, on s'entendrait bien, elle et moi, peut-être plus qu'avec le ministre, mais ça, ce n'est pas moi qui décide, c'est le premier ministre, Mme la Présidente. Puis je ne veux pas créer de conflit entre leurs deux, ils ont de l'air à bien s'entendre. Alors, elle aime les chiffres; moi, j'aime les chiffres. Emmenez-en des chiffres. Alors, 4 359 moins mon pâté chinois réchauffé, 2 500 places, il reste 1 859 places.

De ça, Mme la Présidente, ce que moi, j'ai été estomaqué, parce que je député de Montréal, j'ai parlé de ma collègue de Bourassa-Sauvé, ma voisine, qui m'en parle parce que je suis porte-parole du dossier, puis également mes autres collègues, également, m'en parlent sur l'île de Montréal, de ce 1 859 places là, il n'y en avait aucune pour quatre régions du Québec : Nord-du-Québec, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Laval et Montréal. On ne peut pas dire, comme prétend le ministre, puis c'est un autre point sur lequel j'aimerais l'entendre, on ne peut pas dire que Montréal, la carte, elle est verte, Montréal n'a pas besoin de places. On ne peut pas dire ça. Sur le terrain, on le voit, on s'en rend compte, il y a un manque de places et un manque de places subventionnées, Mme la Présidente. Et je sais que le ministre, quand il est arrivé, il a dit : Ah! les cartes qui étaient là, elles n'étaient pas bonnes, on les enlève. Mais, quand il dit que Montréal, Laval notamment sont au vert, ça ne tient pas la route.

Dernier élément dans les secondes, puis faites-vous-en pas, Mme la Présidente, je vais finir à temps, dernier élément, on n'a pas parlé des 8 000 places que le ministre déplorait le 20 février 2019, 8 000 places non utilisées en milieu familial. Il disait que c'était une donnée préoccupante, Mme la Présidente. Il disait même, le 20 août dernier, je le cite : J'en fais une obsession. Bien, le 8 000 places non utilisées est rendu... était rendu, en août dernier, à trois fois plus, à 24 000 places non utilisées en milieu familial. J'aimerais savoir aujourd'hui comment il se porte avec son obsession.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le député. M. le ministre, pour une période de cinq minutes.

**M. Lacombe :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Oui, j'ai vraiment une obsession, puis c'est qu'on fasse mieux puis qu'on fasse plus pour les familles du Québec, parce que, honnêtement, quand on attend une place en service de garde éducatif puis qu'on se demande si on va pouvoir aller travailler quand notre congé de paternité ou de maternité se termine, ce n'est pas drôle. Puis c'est ce à quoi on s'affaire à chaque matin, quand on se lève, au ministère de la Famille. Donc, ça, c'est mon obsession.

Et oui, je m'entends très bien avec ma collègue de Jean-Talon, d'ailleurs, avec qui on a travaillé un super dossier sur les organismes communautaires familles dans sa circonscription, puis ça a culminé par une belle annonce... qui n'est pas encore faite, en fait, là, ça s'en vient, il ne faut pas que je vende la peau de l'ours. Mais, oui, on s'entend très bien parce qu'on travaille en équipe, et, chez nous, il n'y a pas de chicane, tout le monde s'entend bien.

Donc, oui, on continue de travailler. Et là je pourrais revenir point par point sur tout ce que le député de LaFontaine vient d'énumérer, mais je vais y aller peut-être plus simplement, puis ça va répondre tout autant à la question. Toutes les places qu'on a annoncées dans chacun de nos budgets vont être développées. Donc, on ne recule pas sur ces places-là, les places vont aller de l'avant. Là, il ne faut pas confondre l'annonce des places dans le budget avec l'annonce de l'octroi de ces places-là, quand on a ouvert l'appel de projets et que là on les attribue. Il ne faut pas additionner ces chiffres-là, évidemment, ça ne s'additionne pas, là. Mais toutes les places qui ont été annoncées dans le budget, évidemment, on va les concrétiser.

Je vous le disais, bien sûr qu'on ne peut pas garder le même plan de match, le même échéancier qu'avant la COVID. Ça, ce ne serait pas raisonnable. Ce ne serait pas raisonnable de demander ça aux gestionnaires sur le terrain, qui font des miracles à chaque jour, mais on va s'adapter. Puis je vous promets une chose, Mme la Présidente, ça va se faire plus rapidement qu'avant, ça, c'est sûr. Mais c'est difficile à battre parce que, tu sais, le député de LaFontaine

nous dit... il nous a servi du réchauffé. Moi, je vous donne une image, là, c'est parce que le pâté chinois est en train de refroidir sur le comptoir depuis sept ans dans certains cas, là. On a été bien chanceux de ne pas être obligés de le jeter. Dans certains cas, il a fallu le mettre aux poubelles parce qu'il n'était plus mangeable. Donc, les places, ça ne servait à rien qu'on les développe, les gestionnaires ne voulaient plus les développer. Puis dans d'autres cas, oui, on les a réchauffés, mais est-ce qu'il aurait préféré qu'on laisse le monde crever de faim, pour vous donner une autre image, ou qu'on leur serve ce pâté chinois réchauffé? Moi, je préfère servir du pâté chinois réchauffé, hein? Mais c'est leur pâté chinois, donc j'espère qu'il va prendre note de ça, il a contribué. C'est une oeuvre collective, ce pâté chinois.

Mais, blague à part, on va continuer de développer et on va le faire dans toutes les régions où il y a des besoins. Le député de LaFontaine, bon, tantôt me critique en disant que je vais trop loin en critiquant les actions passées du Parti libéral et là m'attaque avec mon dossier de proposition de consommateur, dont, encore une fois, je n'ai pas honte, Mme la Présidente. Vous savez, parfois, dans la vie, on a des problèmes de santé, notre famille est frappée par des problèmes de santé qui font en sorte qu'effectivement il y a des bouts plus difficiles. Et c'est intéressant, je vais quand même prendre 10 secondes pour le dire, parce que, quand le député de LaFontaine s'attaque à moi comme ça, en disant : Vous savez, le ministre de la Famille a eu des problèmes financiers dans le passé, bien, il s'attaque à toutes les familles qui en ont eus. Ce n'est pas toutes les familles au Québec qui ont échangé des places de garderie contre des contributions illégales. Ce n'est pas toutes les familles qui ont fait ça. Mais il y a beaucoup de familles au Québec qui ont des problèmes financiers, pour des raisons qui sont hors de leur contrôle, souvent, entre autres, des problèmes de santé d'un proche.

Donc, honnêtement, ça... moi, j'encourage le député de LaFontaine, si ça lui fait du bien, à continuer, mais je ne suis pas sûr que c'est gagnant pour lui puis je ne suis pas sûr que c'est très édifiant non plus de s'attaquer à tous les Québécois qui ont des problèmes financiers, notamment dans LaFontaine, hein, qui compte aussi des gens qui peuvent avoir des problèmes financiers et qui aimeraient ça, vous savez quoi, Mme la Présidente, avoir des places à 8,35 \$.

Mais sous le Parti libéral, ça a été difficile, à Montréal, d'avoir des places subventionnées, comme partout au Québec. Augmentation, sous leur règne, de 100 %, 200 %, peut-être 1 000 %, 2 000 %? Non, 2 700 % d'augmentation des garderies non subventionnées. Là, je ne dis pas ça parce que je dis que les garderies non subventionnées sont des pas bonnes. Je dis ça parce que ce sont des garderies qui voudraient, elles, offrir des tarifs à 8,35 \$, mais le Parti libéral a préféré offrir ces places-là aux parents, en leur disant : Vous allez payer, vous, 40 \$, 45 \$, 50 \$, parce que nous, le Parti libéral, on trouve que l'éducation de la petite enfance, ça coûte trop cher.

Donc, c'est ça qui est arrivé. Et quand vous regardez, là, par exemple, ça, c'est un tableau qui l'illustre bien, quand vous voyez ça en rouge, là, ça, c'est l'augmentation des places non subventionnées au Québec. Donc, vous voyez ça, ça a bondi. Regardez les autres courbes, là, ça, c'est les autres types de service de garde qui n'ont pas augmenté au même rythme, hein, évidemment, sur une dizaine d'années. Donc, ça, ce n'est pas notre bilan, là. Puis l'idée, ce n'est pas de faire de la petite politique puis dire : Bien, ce n'est pas ma faute, c'est la faute du Parti libéral, puis avoir l'air de deux enfants dans la cour d'école, mais c'est de dire : On est en train de nettoyer votre dégât. On a besoin de nos deux mains. On n'a pas le temps de s'obstiner à...

• (11 h 20) •

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Je me tourne maintenant du côté de la députée de Jean-Talon pour une période de cinq minutes.

**Mme Boutin :** Merci, Mme la Présidente. Effectivement, j'aime les chiffres puis j'aime que le ministre de la Famille ait mentionné le tarif 8,35 \$. J'aime les chiffres, mais j'aime encore plus... il y a quelque chose que j'aime encore plus, c'est quand les gens tiennent parole. Alors, j'espère que le ministre de la Famille va tenir parole. J'ai très confiance, en fait, en matière de création de places en garderie.

Par contre, je me souviens — c'est notre devise au Québec — je me souviens d'un certain moment, en 2015, où est-ce qu'un ancien premier ministre a rompu sa promesse. Et puis on est plusieurs ici, ceux qui ont des familles, qui y ont goûté, puis je trouvais ça superpertinent que le ministre en parle brièvement. Je ne sais pas s'il y en a qui se souviennent, en tout cas, moi, je m'en souviens ainsi que tous mes amis qui ont des enfants d'un certain âge, qui fréquentaient les garderies, mais le précédent premier ministre s'était engagé à ne pas hausser les frais de garde en dehors de sa campagne 2015. Et une des premières actions qu'il a faites quand il a été élu, c'est justement de non seulement hausser les frais de garde de manière assez drastique, mais que ces hausses-là soient rétroactives.

À cette époque-là, juste avant les hausses, une famille comme la mienne payait en moyenne une contribution de 7,30 \$ par jour. Quand on a deux enfants à la garderie, ça veut dire 73 \$ par semaine, je dis pour deux enfants, 300 \$ par mois, 3 500 \$ par année. Quand le tarif, pour une famille, par exemple, qui fait un revenu familial de 75 000 \$ — ce n'est pas énorme, là, deux personnes qui ensemble font 75 000 \$, c'est le propre de nombreuses familles de la classe moyenne au Québec — la contribution additionnelle augmentait graduellement pour atteindre environ 20 \$ pour un revenu familial, ça, c'est pour 158 000 \$, là, mais un revenu familial global. Ça, pour beaucoup, beaucoup, beaucoup de familles au Québec, de la classe moyenne — moi, je l'ai calculé parce que j'ai reçu moi-même une facture — si le tarif était à 20 \$ par jour par enfant, ça équivalait environ 9 600 \$ pour deux enfants, ce qui était une différence de 6 000 \$.

Mais ce qui est arrivé en 2015, je me souviens, au printemps, le lendemain... pas longtemps après l'élection, plusieurs familles au Québec, environ 18 500 familles au Québec ont reçu une facture. On nous demandait de rembourser, c'était environ entre 3 000 \$ et 6 000 \$, c'était un remboursement rétroactif, juste avant les vacances estivales. On était une petite gang au Québec à se dire : Mais, mon Dieu, ça n'a aucun bon sens, c'est n'est pas ça qu'on nous avait dit. C'était un bris d'engagement et ça a fait très mal aux familles du Québec. D'ailleurs, j'ai lu des articles, hier, à ce sujet-là, il y a plus de 5 000 familles qui ont été incapables... qui étaient incapables de rembourser dans l'immédiat et qui ont dû avoir une entente spéciale avec Revenu Québec.

C'est quand même un choc, là, parce qu'on paie des factures, on paie nos voitures, nos maisons puis on... Ce n'est pas vrai que c'est facile de vivre quand tu es dans la classe moyenne. Tout est compté au quart de tour, ton épicerie, puis là, du jour au lendemain, il faut que tu rembourses un 5 000 \$ qui n'était pas du tout prévu. Puis le ministre de la Famille l'a mentionné, il y a beaucoup de familles là-dedans qui ont des enjeux financiers pour plein de raisons, puis on n'est vraiment pas dans le jugement, là, mais on a besoin d'avoir une certaine prévisibilité puis savoir qu'est-ce qu'on va payer, justement, là, en termes de service de garde.

Puis je salue le ministre, parce que l'une des premières actions qu'il a posées dans l'année qui a suivi, c'était justement... puis on s'était engagés à ça pendant la campagne 2018, de ramener les frais de garde à 8,35 \$, si je ne me trompe pas. Puis non seulement cette annonce-là a eu lieu rapidement, mais elle était rétroactive à janvier 2019. Puis c'était une annonce... Cet engagement-là a été réalisé trois ans avant ce qu'on avait prévu. On avait prévu le faire à la fin du mandat, mais on a été capable de le faire rapidement parce que les familles du Québec, c'était très important pour elles. Moi, j'en fais partie dans notre parti, mais dans tous partis, là, il y a des femmes aussi des hommes qui ont des enfants, puis ça faisait quand même une grande différence.

Donc, je salue ça ainsi que l'importance, justement, d'accorder... on appelle ça l'universalité des services de garde. C'est sûr que ce n'est pas parfait, au Québec, encore. Moi, j'en connais, puis dans mon comté, d'ailleurs, quand je faisais du porte à porte, on annonçait... on faisait cette annonce-là puis on en a fait ensemble, mais... puis là ce n'est pas un message pour le ministre, mais il y avait plusieurs familles qui disaient : Bien, moi, ça ne me touche pas, parce que ma garderie, elle n'est pas subventionnée.

Donc, il y a encore du chemin à faire, puis le ministre en est pleinement conscient, tu sais. Il y a une famille sur trois, quand on faisait du porte à porte, qui étaient super contentes, puis il y en a plusieurs qui disaient : Oui, mais moi, ça ne fait pas une grande différence, je paie déjà assez cher. Dans mon comté... c'est certain que j'ai un comté qui est quand même assez bien nanti, il y a des poches de pauvreté, mais bien nanti. Les gens sont capables, peut-être, de se payer ça, mais je pense qu'on a conscience, depuis qu'on a des enfants, qu'on paie des frais de garde, on a... on est sur les listes d'attente. Le ministre a d'ailleurs eu une place en CPE dernièrement, après une longue attente, je le sais. On a conscience de ce que les familles vivent, puis il y a du chemin à faire, mais je pense que le ministre... Je compte sur vous pour tenir parole.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, Mme la députée. On entame maintenant la cinquième série d'interventions. Je me tourne du côté de la représentante du troisième groupe d'opposition, la députée de Joliette, pour cinq minutes.

**Mme Hivon :** Merci, Mme la Présidente. Alors, salutations à tous les collègues, au ministre, et à son équipe, et à mes collègues porte-parole des oppositions.

Il y a, selon les chiffres que le ministre nous a donnés lors des derniers crédits, 13 000 places existantes, c'est-à-dire qui dorment sur les tablettes, en milieu de garde familial régi, faute d'éducatrices pour pouvoir les offrir concrètement à des familles du Québec. En plus, de ce que je comprends, il y a à peu près le même nombre de places qui sont détenues par des éducatrices qui ont des services de garde, mais qui ne peuvent pas être comblées parce qu'elles restent, en quelque sorte, vacantes. Notamment, des éducatrices qui pourraient offrir jusqu'à neuf places, si elles avaient de l'aide, donc, d'une autre personne, mais qui n'ont pas cette autre personne là, donc qui doivent se limiter à un service de garde éducatif de six places.

Le ministre ne sera pas surpris que je lui parle à nouveau de cette question-là, c'est une très grande préoccupation pour nous, c'est toute la question de la pénurie des éducatrices et l'importance qui va avec ça de valoriser la profession, d'avoir un plan de match clair pour redonner toutes ses lettres de noblesse à la profession qui, je pense, était très valorisée quand, justement, on a mis sur pied tout le réseau des services de garde éducatifs avec les CPE, avec Mme Marois, avec Mme Léger. C'était une valorisation énorme qui allait avec cette profession-là, parce qu'autant qu'on s'attardait à créer des bonnes places de qualité en service de garde éducatif, autant évidemment on s'attardait à valoriser cette profession-là qui est fondamentale.

Donc, j'ai très peur, et on a très peur que l'on vive une crise d'une pénurie qui ne va aller qu'en s'accroissant et qu'on puisse vivre des conséquences aussi graves que ce qu'on voit dans le domaine de la santé avec les préposés aux bénéficiaires, avec les infirmières. Donc, je pense que le ministre est très conscient de ça, mais on ne peut pas s'attendre, on ne peut pas attendre à encore plus, je dirais, de pénurie et une telle crise.

Donc, le ministre sait aussi qu'il y a une baisse draconienne des inscriptions dans les programmes, dans les cégeps, en éducation à la petite enfance. Donc, moi, je veux savoir quel est son plan de match concrètement pour valoriser la profession, pour faire des démarches publiquement pour attirer des étudiants dans ces programmes-là, pour donner les conditions de travail que ces professionnels-là méritent, que ces éducatrices méritent.

Par ailleurs, l'autre volet que je veux aborder, c'est toute la question du manque de places, particulièrement dans certaines de nos régions. Le ministre sait à quel point ma collègue de Gaspé se bat avec toute sa passion pour avoir un nombre de places adéquat en Gaspésie, et il y a eu une énorme déception de ma collègue mais de tout le milieu en Gaspésie, parce qu'on a annoncé, lors de la dernière annonce du ministre, 32 places en Gaspésie au complet, alors que les besoins sont de centaines de places. Juste à Gaspé, plus de 100 parents sont en attente. Puis le ministre peut nous sortir ses graphiques, et tout ça, mais il y a une réalité très concrète qui parle. Et ce sont tous les acteurs économiques qui sont mobilisés depuis des mois parce que c'est un frein à la rétention de jeunes familles. C'est la même chose dans le Bas-Saint-Laurent, mon collègue aussi de Rimouski en parle abondamment, les acteurs économiques sont sortis aussi il y a quelques mois.

Et il y a beaucoup, beaucoup d'enjeux qui sont beaucoup plus globaux, et on parle de la place des femmes, la relance et les femmes, les femmes qui ont été touchées par la pandémie. Or, les faits sont que ce sont beaucoup de femmes qui restent à la maison, faute de places, et ça, c'est un énorme enjeu. Donc, je veux savoir ce que le ministre va faire pour ces régions-là, particulièrement pour la Gaspésie.

Et je veux aussi porter à son attention que les règles qui entourent le développement de places pour les CPE, souvent, sont très formelles, et pour des petits milieux, il y a une complexité importante. Quand on veut réajuster, par exemple, avoir quelques places de plus poupon versus des places plus âgé parce que les besoins changent, et tout ça, il faut faire une nouvelle demande de permis. Quand on veut changer la configuration, il va falloir ramener des plans d'architecte. Donc, il y a cette réalité-là qui est très complexe.

Puis, dans les plus petits milieux, il y a tout un enjeu aussi du nombre minimal de places qui doivent être octroyées par centre pour pouvoir développer quelque chose qui crée des embûches supplémentaires. Donc, je veux savoir ce que le ministre a en tête pour pouvoir répondre davantage à ces besoins-là qu'on retrouve notamment dans les régions du Québec. J'aurais plein d'autres... J'ai droit à un gros cinq minutes, Mme la Présidente.

• (11 h 30) •

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, Mme la députée. M. le ministre, votre cinq minutes.

**M. Lacombe :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bon, là, c'est intéressant, on a des sujets de fond, là, sur lesquels on peut parler plutôt que juste s'obstiner sur des chiffres. Puis c'est des questions qui sont très pertinentes, donc je vais essayer de faire des réponses très courtes pour pouvoir... pour couvrir tout le chemin.

Là, je retiens peut-être trois choses. La question de la main-d'œuvre, on pourrait effectivement en parler longtemps, la question du nombre de places en Gaspésie, notamment, puis la question du... la question, là, de tout le fardeau, là, qui est imposé aux demandeurs.

Donc, peut-être commencer par la question du fardeau qui est imposé aux demandeurs. Honnêtement, moi, je veux que ça se développe vite. Donc, s'il y a des éléments sur lesquels on peut être plus flexibles, s'il y a des éléments qui sont effectivement portés à notre attention... puis ça me fera plaisir de peut-être en reparler hors salon bleu pour avoir plus de temps, mais sur lesquels on peut agir, on a une équipe au ministère qui est dédiée à atteindre les objectifs qu'on s'est fixés puis qui est tout aussi motivée que moi. Donc, je suis persuadé que, s'il y a des aménagements à faire, dans la limite de ce qu'on peut faire... parce que parfois on est contraint par la loi, puis là, évidemment, on peut dire : On peut changer la loi, mais c'est compliqué, changer la loi à très courte échéance, mais ceci dit, ça pourrait même aller jusque-là. S'il y a des modifications à faire et qu'on est capables de les faire, moi, je suis très ouvert pour qu'on puisse développer plus rapidement puis enlever un fardeau aux gens qui développent sur le terrain, parce que, je le disais tantôt, ils en ont plein leurs bottes en ce moment.

Ensuite, pour la Gaspésie, bon, là, la Gaspésie, c'est un bon exemple parce qu'on a eu des bonnes discussions en équipe là-dessus. Pour moi, c'était incontournable qu'il fallait poser un geste pour la Gaspésie parce que c'est l'illustration même que le système qu'on a, donc le système qui nous sert à estimer les besoins avec nos cartes, il n'est pas parfait. Et ça, on ne s'en cache pas qu'il n'est pas parfait. On est en train de l'améliorer. On a hérité de ce bazou, si je peux dire, là, puis on est en train de l'améliorer dans le garage, là. Donc, ça, on est conscients qu'il y a un problème.

Et, pour moi, c'était le meilleur exemple, la Gaspésie, parce qu'on avait des gens qui venaient nous dire... parce qu'en Gaspésie il n'y a pas eu de projets qui ont été déposés en 2018 ou en 2019, parce qu'à ce moment-là ils n'en avaient pas vraiment besoin, il n'y avait pas de projets qui avaient été déposés. Mais ce qu'on comprend, c'est qu'il y a une entreprise qui s'est établie là-bas, puis ça fait en sorte qu'il y a beaucoup de familles qui convergent, puis là il y a un besoin, et là tout le monde se mobilise. Et les outils qu'on a au ministère ne reflètent pas ça, mais évidemment, moi, comme ministre qui s'est fait demander de gouverner avec humanisme et gros bon sens, je vois ça et je me dis : Effectivement, ça n'a pas de bon sens. On ne peut pas juste se fier à la colonne de chiffres puis dire : Bien, on ne leur donnera pas de places parce que notre outil nous dit qu'ils n'ont pas besoin de places.

Donc, ce qu'on a fait dans ce cas-là, puis c'était important pour moi de le faire, c'est qu'on a fait un appel de projets ou on a ciblé les territoires en déficit, donc les endroits où les cartes sont en rouge, là, sur le modèle que vous voyez, qui est sur le Web, mais où on a, par ailleurs, où j'ai, par ailleurs, décidé de dire : Les territoires qui sont en faible équilibre, là, ceux qui selon notre modèle, là, seraient sur la ligne, un modèle qui n'est pas parfait, hein, donc, pour ces territoires-là, j'ai dit : On va réserver une enveloppe de places, 500 places qui vont pouvoir être développées dans ces territoires-là.

Donc, ces territoires-là, la consigne qu'on leur a donnée, l'invitation qu'on leur a lancée, c'est : Déposez un projet. Même si nos cartes, là, bon, nous disent que, théoriquement, vous n'avez pas besoin de places, nous, on pense que ça se pourrait, effectivement, que vous en ayez besoin, parce que le modèle, il n'est pas parfait. Donc, on leur a dit : Déposez un projet, et, si votre communauté l'a justifié, le comité consultatif, qui date d'une certaine époque, si le comité consultatif nous dit : Oui, effectivement, il y a un besoin, parce qu'il faut absolument passer par cette étape-là, bien, on va vous les donner, vos places.

Et là après, le 33, là, que vous avez vu, j'ai eu l'occasion de l'expliquer. J'ai aussi, bon, le respect des institutions, des équipes avec qui je travaille. On m'a dit que, pour des raisons techniques, là, au ministère, il fallait absolument mettre un chiffre réparti comme ça, par région, mais j'ai aussi dit que si... qu'il allait y avoir des endroits où il n'y en aurait pas, de projet, là, déposé, ou des projets déposés qui ne seraient pas acceptés, et qu'en Gaspésie il se pouvait très bien qu'il y ait un projet pour beaucoup plus que 33 places qui soit déposé et qui soit accepté.

Donc, je veux lancer le message aux gens de la Gaspésie qui nous écoutent, l'appel de projets que j'ai lancé, il a été conçu notamment en pensant spécifiquement à votre région, pour faire une exception pour votre région, qui

est presque du sur-mesure, pour être capable de venir régler un problème qui est causé par les vieux outils, là, dont on a hérité. Donc, moi, je suis assez confiant là-dessus.

Sur la main-d'oeuvre, maintenant, vous avez raison qu'on a tout un problème. Les inscriptions sont en chute libre. Les admissions sont en chute libre. Le taux d'abandon est épouvantable. Moi, je ne suis pas fier de ça. Je veux absolument que ça remonte. Je pense qu'on envoie des bons signaux, en ce moment, en disant : On développe. Ça, je pense que c'est la première chose qu'il faut faire, mais, ensuite de ça, il faut valoriser aussi d'une autre façon, et on est en train de travailler là-dessus, et j'en fais ma priorité d'ici la fin du mandat.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Mme la députée de Bellechasse, pour 4 min 40 s.

**Mme Lachance :** Merci, Mme la Présidente. Je suis d'accord avec le collègue de LaFontaine, c'est un sujet passionnant, qui nous passionne tous. C'est juste qu'on n'exprime pas notre passion tous de la même façon. Alors, il y a quelques minutes, en fait, il n'y a pas si longtemps, j'ai été prise de court. Le cinq minutes se terminait, et je n'avais même pas terminé mon introduction. Alors, je vais accélérer puis essayer d'aller au coeur de mes préoccupations.

Comme je l'ai dit, services de garde à l'enfance, nos services de garde à l'enfance, qui ont été mis en place dans les années 1997, sont un service, ma foi, envié de plusieurs et d'une qualité exceptionnelle, avec des gens bien formés, dévoués, qui travaillent très fort chaque jour pour nos enfants. On est quand même... on a quand même débuté l'implantation avec des données qui n'étaient peut-être pas tout à fait au point, et, de surcroît, l'engouement en a surpris plus d'un et a fait en sorte que dès le départ, le nombre de places aurait bénéficié d'une accélération.

Ce que les parents souhaitent, ce sont des places de qualité et des places abordables. Donc, comme le disait ma collègue de Jean-Talon, des places subventionnées. Au cours des années libérales, peu de places ont été créées, peu de nouvelles places ont été créées, subventionnées. Par contre, comme le ministre l'a dit, une explosion des places en milieu privé ont eu lieu. On parle quand même, entre 2014 et 2018, de 20 605 places non subventionnées, contrairement à 11 945 places subventionnées.

En tant que gouvernement, quand on regarde ça puis qu'on a tout ça dans les mains, on a la responsabilité d'apprendre des erreurs du passé et de se tourner vers l'avenir avec un objectif commun. Ici, aujourd'hui, les collègues l'ont mentionné, plusieurs problématiques ont été soulevées, le ministre a répondu et, tu sais, qu'il s'agisse de la création de places qui doit être accélérée, de la conversion de places... je voudrais le souligner aussi parce que la conversion, c'est quand même 3 500 places non subventionnées qui vont être converties par notre gouvernement. Ce n'est pas rien pour rendre tout ça équitable pour les parents du Québec.

Au-delà de ça, le ministre l'a mentionné, on a besoin de places, il faut convertir les places, l'organisation doit être revue, comme il l'a mentionné. Puis comme ça a aussi été souligné par le rapport de la Vérificatrice générale, certaines lacunes ont été mises en lumière. Le ministre, lors de sa première intervention, nous a parlé des barrières, des barrières qui sont, ma foi, un frein à l'accélération et à la création de places. Alors, il faut s'y pencher, et, comme l'a dit la collègue de Joliette, ça prend plus de flexibilité.

En bref, on a besoin de place pour les parents du Québec, on a besoin de places qui se réalisent rapidement. La bonne nouvelle dans tout ça, c'est que j'ai des discussions fréquentes avec le ministre et je sais que oui, vraiment, c'est une passion pour lui et puis je dirais même qu'il en fait une obsession. Le ministre veut vraiment arriver à réorganiser, à travailler d'arrache-pied pour pouvoir permettre à tous les enfants et les parents qui désirent avoir une place ou qui ont besoin d'une place, comme le mentionnait... pour travailler.

Je pense entre autres à une jeune entrepreneure de ma circonscription qui est venue me voir, il y a environ un an, et qui n'était même pas capable de retourner dans sa propre entreprise. Je la salue, d'ailleurs, Véronique. On pense à toi tous les jours. Et puis tout ça, bien, sous les bons travaux du ministre, ce sont des choses auxquelles il s'attelle fermement. Et évidemment je suis très confiante et très heureuse du travail qu'il a accompli jusqu'à aujourd'hui et en confiance pour l'avenir, parce que je le sais qu'il y travaille très fort et que c'est son objectif.

• (11 h 40) •

Alors, je suis contente de cette intervention qu'on a eu l'occasion de faire aujourd'hui, qui nous a permis de mettre en lumière tout ça. Je remercie le ministre pour son travail, je tiens à le souligner. C'est des discussions qu'on a régulièrement, et il est sur la bonne voie. Alors, Mme la Présidente, dans tout ça, dans cette journée passionnée qu'on a eue, moi, je suis contente d'avoir pu prendre la parole et d'avoir pu faire le tour de la question. Puis d'être la dernière à parler, ça nous permet aussi de faire le «wrap-up», si on veut, l'expression anglaise, le résumé de tout ce qui a été dit. Alors, sur ce, Mme la Présidente, je suis contente. Merci.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci. Merci beaucoup, Mme la députée.

### Conclusions

Alors, nous en sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

### M. Mathieu Lacombe

**M. Lacombe :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vais me servir de ces 10 minutes notamment pour revenir sur certains points qui ont été soulevés par la députée de Joliette, là, sur lesquels j'aurais voulu m'entendre un petit peu plus longuement, là, notamment sur les responsables de services de garde en milieu familial.

Je vais terminer peut-être ma réponse sur la pénurie de main-d'oeuvre, parce que j'avais une discussion avec les gens du réseau, récemment, où je leur disais que d'ici la fin du mandat, ce serait effectivement la priorité que je me donnerais, parce qu'on est rendu à un point où c'est très grave. Et le travail, il était déjà commencé depuis un moment, mais la nature du défi, je vais dire, a changé, parce qu'on était dans un contexte de rareté.

Donc, on a été élus en octobre 2018, et les gens qui connaissent la politique... Les gens qui nous écoutent connaissent peut-être un peu moins le fonctionnement derrière les rideaux, mais le temps, bon, d'arriver, tout ça, de constituer les équipes, le travail, disons, là, au début de l'année 2019, a commencé de façon sérieuse. Et l'année 2019, ça a pas mal été la seule année qu'on a eue avec le réseau pour être capables d'arriver avec quelque chose d'intéressant, parce qu'ensuite, début 2018 ou presque, là... début 2020, bon, j'en perds la notion du temps, au début 2020, la pandémie a frappé. Mais dans cette année-là, 2019, on a fait beaucoup de travail, au ministère de la Famille, avec les partenaires, et on est arrivés avec un plan intéressant, et, à ce moment-là, on était en rareté de main-d'oeuvre.

Et là la COVID est arrivée. Donc évidemment on a dû mettre tout ça, nécessairement, sur pause, parce qu'on a dû surmonter ce défi-là, surtout dans les premiers mois. C'était absolument incroyable, là, comme défi à remonter, puis on l'a fait avec les partenaires. Mais le défi a changé parce que cette rareté de main-d'oeuvre s'est transformée, du jour au lendemain, en pénurie de main-d'oeuvre accentuée par la crise, le fait qu'il y a des éducatrices qui ont décidé de quitter parce qu'elles souhaitent faire autre chose, parce que d'autres éducatrices ont dû quitter parce qu'elles avaient un état de santé qui leur demandait de faire ça. Bref, je vais dire, le schéma ou le contexte a changé, et ça commande maintenant des moyens qui sont différents.

Donc, depuis déjà quelques semaines, j'en ai fait ma priorité. D'ici la fin du mandat, il faut s'assurer de pouvoir donner un coup de barre. Et il y a eu déjà plusieurs rencontres qui ont été faites pour adapter le plan de match qu'on avait, notamment pour lancer une grande campagne avec les services de garde éducatifs, dont on n'est pas les patrons, hein? Ultimement, on les encadre avec une loi et un règlement, mais on n'est pas les employeurs. Dans le réseau de l'éducation, pas directement non plus, mais un petit peu plus avec les centres de services scolaires. Mais il y a une différence qui est celle que nous, on n'a pas ce lien d'emploi directement là avec eux.

Donc, ce qu'on a fait, c'est qu'on a lancé une grande campagne pour connaître leurs besoins réels, pas juste des approximations ou des estimations, mais savoir aujourd'hui, là, combien il vous manque de monde sur le plancher, combien il vous manque d'éducatrices, de responsables de l'entretien, et ce travail-là va bon train. Donc, il va bon train, il y a déjà beaucoup d'inscriptions qui ont eu lieu au site Jetravaille!, et j'aurai l'occasion d'y revenir, là, assez rapidement. Vous allez voir, on va lancer une campagne à court terme pour être capables de combler ces postes-là, pour les aider, pour aider les employeurs que sont les CPE privés, les entreprises privées qui sont les garderies, à combler ces postes-là. On va leur donner un coup de main comme gouvernement, évidemment.

Puis, à plus long terme, il faut aussi se poser la question : Qu'est-ce qu'on peut faire? Parce que le court terme, c'est un enjeu, mais le long terme, qu'est-ce qu'on peut faire pour stimuler l'intérêt pour la profession pour qu'on puisse avoir des éducatrices formées puis qu'on ne fasse pas de compromis sur la qualité? Parce que là, à court terme, il va falloir faire des compromis sur le ratio, on n'a pas le choix, mais, à plus long terme, il ne faut pas que ça s'installe. Puis moi, je vous le dis, honnêtement, là, il ne faut pas que ça s'installe, parce qu'on ne peut pas niveler par le bas, puis il faut garder et même améliorer la qualité de ce qu'on a.

Donc, il y a aussi un travail qui va se faire, il y a une campagne de valorisation à plus grande échelle ciblée, là, sur les gens qui sont des candidats ou des candidates potentiels. Évidemment, on ne ciblera pas les gens à la retraite, là, mais on va cibler les gens, les jeunes pour qu'ils s'inscrivent, et ça, ça s'en vient. Et on a reçu des bonnes suggestions aussi de certains membres de l'opposition, notamment la députée de Sherbrooke, là, pour le milieu familial. Donc, on va regarder ça aussi. On est en train de le regarder, parce qu'il faut effectivement faire quelque chose, parce que le nombre d'éducatrices en milieu familial diminue d'année en année.

Moi, je pense... et je sais qu'il y en a beaucoup, là, qui nous écoutent actuellement, je pense qu'une raison de ça, on voit les statistiques baisser, je pense qu'il y en a beaucoup qui quittent par la garde non reconnue. Donc, pour l'enfant ou le parent, il n'y a pas de bris de service parce qu'il continue d'avoir son service, mais nous, dans nos statistiques, on voit qu'il y a une perte de responsable de service de garde parce qu'elle devient responsable d'un service de garde non reconnu parfois.

Et je les comprends, là, dans certains cas, parce que la paperasse qu'on leur impose, elle est assez importante, puis le service qui est offert par les bureaux coordonnateurs, il y en a de très bons, il y en a de moins bons. C'est parfois inégal puis ça fait en sorte qu'il y en a qui se décourage. Donc, ce sont tous des enjeux, là, qui sont sur notre écran radar et sur lesquels on travaille. Donc, je voulais peut-être terminer là-dessus avant de faire ma conclusion, c'est la priorité que je me donne d'ici la fin du mandat et c'est déjà bien commencé.

Maintenant, en conclusion, je veux qu'on parle de notre bilan. Donc, je vais évacuer peut-être tout de suite le bilan dont on a hérité pour vous dire, notre bilan à nous, c'est quoi. Le bilan du Parti libéral, tout le monde s'entend pour dire, bon, qu'il n'est pas reluisant, qu'il ne faut pas partir de ça puis se contenter de dire qu'on va faire un peu mieux. Mais c'est quoi? Avant 2010, je ne m'attendrai pas là-dessus, mais c'est du fligne-flagne qui a fait les manchettes. Si les gens googlent, ils vont très bien trouver tout ce qui s'est passé, ce n'était pas reluisant, c'est des compressions fracassantes en petite enfance pour être capable de revenir à l'équilibre budgétaire. Est-ce que c'était la chose à faire? Moi, je pense qu'en petite enfance, quand on fait des compressions, on n'est jamais gagnants. Moi, je pense que c'est un investissement, la petite enfance, puis, pour nous, on ne pense pas comme les libéraux, on ne pense pas que ça coûte trop cher. Donc, c'est des compressions fracassantes, c'est du fligne-flagne avant 2010, c'est des baisses dramatiques dans les inscriptions, des baisses dramatiques dans les niveaux d'inscription, puis c'est notamment l'imposition de l'odieuse taxe famille, que je vais appeler, dont moi aussi, j'ai été victime, à ce moment-là, comme parent, avec tout ce que ça a apporté, comme bien d'autres parents.

Notre bilan à nous, quel est-il? Notre bilan à nous, c'est 16 000 places actuellement en réalisation pour vrai, des vraies places en réalisation. Pas des places pour lesquelles on a pris des belles photos avec des beaux communiqués, qui ne se réaliseront pas, là, des places pour lesquelles on a fait ou on est en train de faire les chèques. Donc, ça, c'est notre bilan, 16 000 nouvelles places. Ça s'ajoute donc à cette donnée que je vous ai exprimée, là, qu'il n'y a pas eu autant de projets financés depuis presque une décennie au Québec. Ça s'ajoute aux 3 500 places qui vont être converties un peu partout au Québec pour redonner à des parents plus de chances d'avoir accès à une place à 8,35 \$. C'est l'abolition de la taxe famille. Donc, ça, c'est notre bilan à nous puis c'est un bilan dont je suis très fier.

Maintenant, est-ce que va veut dire que tout est parfait? Non. Il nous reste des défis. Il nous reste le défi de la main-d'oeuvre auquel on doit s'attaquer, et ça, ce n'est pas facile. C'est un peu comme dans un couple, hein? Si votre couple est en très, très, très mauvais état, ce n'est pas vrai que demain matin, ça va aller bien. C'est un travail de longue haleine. Et redonner confiance aux jeunes que la profession d'éducatrice, c'est une profession d'avenir, ce n'est pas évident. Ce n'est pas évident. Donc, il faut le faire, et c'est un grand défi. Donc, ce défi-là, on s'y attelle avec les partenaires du réseau.

Il y a le défi, bien sûr, de la COVID qui vient toujours nous ralentir dans ce qu'on voudrait faire à gauche, à droite, parce que la vérité, c'est qu'on gère des urgences encore à tous les jours. Donc, c'est ce défi de continuer de garder le cap et d'épauler le réseau malgré tout ce qui se passe actuellement, les gestionnaires qui vivent, tout comme nous au ministère, des situations qu'ils n'ont jamais vécues. Donc, ça, c'est les deux grands défis qu'on a.

Et moi, je suis persuadé, encore une fois, qu'on va laisser le ministère de la Famille en bien meilleur état qu'on l'a trouvé. J'en suis persuadé, parce que ce qu'on fait, moi, j'en suis très, très fier. Et je terminerais avec une question pour le député de LaFontaine, parce que tantôt, bon, il m'a mis un peu au défi, là, en me disant : Bon, je le mets au défi, tout ça. J'ai répondu à sa question. Moi, je le mets au défi peut-être de répondre à une question, à une seule question : De quoi le Parti libéral du Québec est-il le plus fier dans son bilan en matière de petite enfance au Québec? Moi, je me pose cette question-là comme bien des Québécois. Merci.

• (11 h 50) •

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Je me tourne maintenant du côté du député de LaFontaine, également pour une période de 10 minutes.

#### M. Marc Tanguay

**M. Tanguay :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Le ministre aura pris neuf minutes, il a laissé une minute sur la table, il avait fini de parler. Alors, je pense que... puis, de notre côté, on n'aura pas fini de parler, je vous l'annonce, Mme la Présidente, après mon 10 minutes. Il nous manquerait du temps pour compléter tout ce qu'on a à dire dans cet important dossier, mais je vois que le ministre a laissé sa dernière minute sur la table. Il avait fini de parler, il avait dit ce qu'il avait à dire.

Rappelons les propos du ministre, je le cite, il y a près de deux ans : «On a l'intention de concrétiser sur le terrain 13 500 places au cours des deux prochaines années.» Fin de la citation. Ça, tout le monde l'a compris à la maison qu'au cours des deux prochaines années, sur le terrain, 13 500 places. Alors, il vient de nous dire : Il y a 16 000 places en réalisation, Mme la Présidente. Je le détrompe, les 16 000, ou la liste des milliers de places auxquelles il fait référence, allez voir dans les documents, l'immense majorité de ces places ne sont que théoriques, et, dans la colonne, dans la case «niveau d'avancement», vous allez lire textuellement «aucune étape de franchise».

Alors, je ne sais pas si la collègue de Jean-Talon, quand elle dit : Elle aime les chiffres, je ne sais pas si elle va aimer celui-là, c'est réellement le seul chiffre que j'ai eu à ma question : sur les 13 500, en début d'échange, combien sont réalisées? Le ministre a mentionné 1 734. Réalisées sur le terrain, 1 734 sur 13 500. Ça fait 13 %. 13 % à un examen, quand on allait à l'école, Mme la Présidente, c'est un échec retentissant. La députée de Jean-Talon aime également, et elle le dit, les gens qui tiennent parole, puis elle a dit espérer que le ministre tienne parole.

Je ne l'ai pas entendue dire, Mme la Présidente, je ne l'ai pas entendue revenir sur la promesse électorale qu'ils avaient faite. Le premier ministre, à l'époque, chef de la CAQ, premier ministre aujourd'hui, et le ministre de la Famille avaient promis de créer, dans le mandat, 50 000 nouvelles places. Il a réitéré cette promesse-là en février 2019. Je pense que la collègue de Jean-Talon a raison de ne pas crier victoire trop vite, a raison de verbaliser son désir en disant : Je souhaite, j'espère, qu'elle a dit, que le ministre va respecter sa parole. Fin de la citation.

Bien, ça, Mme la Présidente, on peut voir que ça ne tient pas la route. Et, quand je viens d'entendre le ministre, à mi-mandat, dire qu'il est fier de 16 000 places qu'il projette de réaliser, on est loin du 50 000, de un, mais, de deux, je viens de le démontrer, le 16 000 auquel il fait référence, les milliers de places ne sont que théoriques, Mme la Présidente, et, à la colonne niveau d'avancement, aucune étape réalisée. Alors, on parlait tantôt du réchauffé, on parlait que le ministre, lui, ne voulait pas servir du pâté chinois réchauffé deux jours après. Vous le savez, le pâté chinois, c'est steak, blé d'Inde, patates. Bien, ce que nous sert le ministre aujourd'hui, c'est juste des patates, puis chose certaine, ça qualifie bien son bilan parce qu'il est en train de faire patate, Mme la Présidente.

Une fois qu'on a dit ça, c'est les familles du Québec qui nous préoccupent. Puis le ministre a dit, il l'a verbalisé comme ça, et ce n'est pas vain que d'y référer, le ministre a dit : J'espère laisser le ministère de la Famille dans un meilleur état. Le débat qui s'est tenu aujourd'hui, Mme la Présidente, ce n'est pas le ministère de la Famille qui nous préoccupe, c'est les parents, c'est les enfants, c'est la fameuse liste d'attente, c'est les promesses rompues, Mme la Présidente, puis c'est le système, l'accessibilité aux services de garde au Québec. Et, en ce sens-là, on peut voir que les chiffres le démontrent très clairement, ça ne tient pas la route.

Autre élément qui a été abordé, la liste d'attente. Je reviens avec ma collègue de Jean-Talon qui aime les chiffres, je ne sais pas si elle va aimer ce chiffre-là, la liste d'attente, au début du mandat, était de 42 000. En date du

31 décembre 2019, la liste d'attente est très précisément rendue de 42 000 à 46 237, plus de 4 000 noms d'enfant sur la liste d'attente. Elle aime les chiffres, je ne sais pas si elle va aimer ce chiffre-là, j'en doute.

Autre élément... puis on dit souvent : ça, c'est «acid test». Des fois, dans certains domaines, on va dire, c'est «acid test». J'ai ici, Mme la Présidente, le tableau des places réalisées. Sous les quatre vocables, que ce soit en CPE, milieu familial, privé subventionné, privé non subventionné, on fait une mesure au 1er avril 2019 et un an plus tard, 31 mars 2020. Au 1er avril 2019, Mme la Présidente, le réseau de services de garde était à 305 083. 305 083. Un an plus tard, sous la gouverne de la CAQ, il était à 306 152. Alors, d'un réseau qui est passé de 305 000, j'arrondis, à 306 000 durant l'année 2019-2020 sous la CAQ, ça, c'est un autre indicateur, Mme la Présidente, qui démontre que le gouvernement a fait patate. Ça, c'est important de le mentionner.

Il dit, le ministre... Puis je reviens à ce que j'ai dit du tout début, puis la collègue de Jean-Talon, elle dit qu'elle aime ça quand on dit ça : Vous ne pouvez pas améliorer ce que vous ne mesurez pas. Le ministre a dit que le taux d'occupation, l'estimation des besoins, les fameuses cartes, Mme la Présidente, il a qualifié ça, et je le cite, de bazou. Il a hérité, semble-t-il, d'un bazou. Ah bon!

Lorsqu'il a publié les récentes cartes, Mme la Présidente... et il vient de nous dire qu'il a essayé d'améliorer, mais ça reste, pour lui, un bazou. Bien, lorsqu'il a publié les récentes cartes, il a oublié de nous dire que les cartes qu'il nous publiait puis qui mettaient Montréal et Laval... étaient filles d'un bazou, Mme la Présidente.

Et c'est sur ce bazou-là qu'aujourd'hui sa gestion, que nous prétendons, en tout respect, mauvaise, lui fait dire, lors de l'annonce du 5 octobre : Bien, les données que j'ai par rapport au taux de couverture, l'estimation des besoins, il vient de nous dire que ça, ce n'est pas bon, c'est encore un bazou. Bien, sur ce bazou-là, il a annoncé le 5 octobre que partout au Québec il allait y avoir des places, mais pas dans quatre régions : Nord-du-Québec, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Laval et Montréal.

Bien, Mme la Présidente, il vient de confirmer par a plus b ce que l'on disait. Sa carte, qui met Montréal, notamment, et Laval au vert ne tient pas la route. Il vient nous dire que c'est un bazou, mais aujourd'hui, hier puis avant-hier, depuis deux ans, il prend des décisions d'octroi ou pas de places, des décisions budgétaires basées sur un indicateur qui ne fonctionne pas du tout, un bazou.

Je reviens à ce que je disais, vous ne pouvez pas améliorer ce que vous ne mesurez pas. Là, il a dit : Bien, écoutez, on va compenser au bazou, puis on va essayer de faire du cas par cas, puis on va essayer, nous, de mettre notre jugeote à profit, puis d'essayer d'octroyer... Le réseau, Mme la Présidente, doit avoir des poids et contreponds, on le sait, et, en ce sens-là, le ministre, lui, se propose de pallier à un indicateur qui n'est pas fiable, selon ses propres dires, et de faire en sorte, donc, lui, d'essayer de faire le reste de la catalogne, le reste, si vous me permettez l'expression, du patchwork.

Alors, continuons. Le ministre dit qu'il y a un problème de main-d'oeuvre. Le problème de main-d'oeuvre, il a même dit qu'on est passés d'une rareté à une pénurie. Et le ministre a dit, et je le cite, au niveau des taux d'abandon, il a dit : C'est épouvantable, le taux d'abandon de la profession d'éducatrice. C'est épouvantable, selon le ministre.

Mais le ministre n'a pas, aujourd'hui, autre chose que de nous dire deux éléments : On y travaille, mais il se dépêche de dire : Ce n'est pas évident. Il l'a dit, ces deux mots, «pas évident». On y travaille, pas évident. La pénurie de main-d'oeuvre, la rareté de main-d'oeuvre, qualifiez-le comme vous voulez, ça fait deux ans qu'il est ministre, on n'a toujours pas aujourd'hui de plan précis, de plan concret, de plan tangible qui va venir répondre à ce besoin-là. Puis ce manque-là, Mme la Présidente, d'éducatrices dans nos réseaux de services de garde, c'est plus qu'hier, moins que demain. Et, en ce sens-là, je déplore le fait qu'il n'y ait pas de plan en place déjà, il y travaille.

Les statistiques auront été, Mme la Présidente, très clairement établies. Le ministre avait annoncé, dans les deux ans, ça se finit, ça, dans trois mois, 13 500 places, Mme la Présidente. Bien, des 13 500 places, il y en a à peine 1 100 qui ont été réalisées, 1 100 sur 13 500 alors que son étalon de mesure... Il a dit : Avant moi, le déluge, les autres avant moi, ils n'étaient pas bons, moi, je suis bon, je vais régler ça. Ce n'est pas compliqué, je vais régler ça. Bien, on voit qu'il ne réalise même pas son engagement, pas électoral, parce que l'engagement électoral, on vient de l'exclure, le 50 000, ça ne se fera pas. Il ne pourra pas réaliser ça, de un, alors il faut qu'il le constate, il faut qu'il le dise.

Mais après avoir été en poste, élu le 1er octobre 2018, cinq mois après, Mme la Présidente, il réaffirmait des chiffres qui ne tiennent pas la route, et ça, ça qualifie bien, réellement, l'intention... pas l'intention, mais l'opportunité que nous voulions de pouvoir discuter du déclin de l'offre, depuis 2018, de nos services de garde éducatifs à l'enfance sous la mauvaise gouverne caquiste. On l'a démontré, tous les chiffres, tous les indicateurs font preuve d'un déclin.

Et, pour le premier ministre de la Coalition avenir Québec et son ministre de la Famille, on peut très bien conclure que ce sont de grands parleurs, mais de petits faiseurs.

**La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) :** Merci beaucoup, M. le député. Ceci met fin à l'interpellation.

Alors, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci à tous.

*(Fin de la séance à 12 heures)*